

Chapitre V :  
Echanges linguistiques  
en Gaule mérovingienne

Plus les oeuvres sont écrites à une date éloignée du VI<sup>e</sup> siècle, et plus nous pénétrons dans une période où la langue traditionnelle donne peu à peu l'impression d'être réduite à survivre comme langue de communication verticale. Les signes de cette évolution sont nets en Gaule mérovingienne et précarolingienne<sup>1</sup>. Néanmoins, nous n'avons aucune trace, pendant le VII<sup>e</sup> siècle, d'une rupture de cette communication. Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle suivant, que des difficultés se laisseront, sinon entrevoir, du moins deviner. Les signes du maintien sont soit passifs, soit actifs. Passifs avec les préfaces de diverses *Vitae* qui ont été rédigées à l'intention d'un public populaire auquel elles font fréquemment allusion. Actifs tant avec les indications précises que donnent les lettrés sur leur perception des rapports entre langue parlée et langue écrite, qu'avec un document biographique sur la langue parlée par les lettrés. Les indices d'une dégradation de la communication verticale latine proviennent des modifications croissantes que subit la langue écrite dans certains de ses registres<sup>2</sup>.

---

1. Les particularités linguistiques de cette époque ont été récemment soulignées dans deux importantes études : E. ITKONEN, *The Significance of Merovingian Latin to Linguistic Theory*, in *Linguistic Studies in Classical Language*, Helsinki, 1978, p. 9-64 ; G. CALBOLI, *Il latino merovingio, fra latino volgare e latino medioevale*, in E. VINEIS (éd.), *Latino volgare, latino medioevale, lingue romanze*, in *Atti del convegno della Soc. Ital. di Glottologia*, Perouse, 1982, p. 63-81. L'histoire religieuse et institutionnelle a reçu récemment de nouveaux éclairages de G. SCHEILBELREITER, *Der Bischof im merowingischer Zeit*, Vienne et Cologne, 1983 ; J.M. WALLACE-HADRILL, *The Frankish church* (Oxford History of latin church), Oxford, 1983 ; O. PONTAL, *Die Synoden im Merowingerreich*, Paderborn-Munich-Vienne-Zurich, 1986 (couvre la période de 511 à 714) ; M. VAN UYTFANGHE, *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne (600-750)*, Bruxelles, 1987. Ce dernier auteur invite à juste titre les chercheurs à tenir un compte plus exact du caractère authentique et personnel des sources hagiographiques, au prix d'une méthodologie appropriée (cf. notamment les p. 84 sqq. et 251).

2. La question de fond du caractère populaire des textes

## I - LE TEMPS DE LA SURVIE : SIGNES PASSIFS

## A - Auditeurs illettrés des Vies : témoignages essentiels

Trois Vies de saints apportent des indications sûres, que d'autres biographies viendront corroborer. Non seulement les textes hagiographiques étaient lus à haute voix au public analphabète à l'occasion des fêtes du calendrier liturgique, mais encore les lettrés avaient un souci réel de les faire comprendre à ce dernier. Les auteurs eux-mêmes permettent, par leurs remarques délibérées ou par leurs indications implicites, de s'en convaincre.

*La première Vie de saint Riquier*

Le premier témoignage est rétroactif. Aux alentours de l'an 800, Alcuin, à la demande d'Angilbert, entreprend de récrire la vie de saint Riquier, qui avait fondé au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, auprès d'Abbeville, l'abbaye qui porte son nom<sup>3</sup>. Répondant au souhait de

---

hagiographiques mérovingiens a été de nouveau posée ces dernières années, mais uniquement sur la question de la teneur culturelle, qui aurait été inadaptée aux mentalités populaires (J. LE GOFF, *Pour un autre Moyen Age*, p. 223-235) ou du public recherché, qui aurait été essentiellement aristocratique (M. HEINZELMANN, *Neue Aspekte der biographischen und hagiographischen Literatur in der lateinischen Welt*, in *Francia*, t. 1, 1973, p. 27-44). Dans une trop brève, mais instructive esquisse, M. Van Uytfanghe a tenté de montrer que ces vues ne tiennent que trop partiellement compte des textes et de la documentation (*L'hagiographie et son public à l'époque mérovingienne*, in *Studia patristica*, t. 16, 1985, p. 54-62). Notre dossier apporte, pensons-nous, des éléments plus complets en faveur de cette dernière thèse.

3. Sur les circonstances précises de ce remaniement, cf. *infra*, chap. VII. Dans la thèse, tout récemment publiée en partie, de M. VAN UYTFANGHE, *Stylisation biblique et condition humaine*, on trouve, p. 8 sqq., un précieux état des Vies de saints "authentiquement mérovingiennes", ainsi qu'une brève notice descriptive des principales d'entre elles : nous n'avons pas exploité tout le fonds mérovingien, car les préfaces sont parfois absentes ou sans intérêt pour notre propos. Mais tous les documents que nous avons retenus se trouvent authentifiés dans leurs dates par la critique moderne, au stade actuel de ses connaissances, en cours de renouvellement (F. DOLBEAU, M. HEINZELMANN, J.C. POULIN, *Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an Mil (SHG). Inventaire, Examen*

l'abbé, et fidèle à son programme d'*emendatio* des oeuvres liturgiques, Alcuin veut corriger la langue du texte. Il se rend à l'abbaye et demande à son abbé que lui soit confiée la *Vita* du saint. On lui remet un *uolumen*, dont la brièveté l'étonne<sup>4</sup>. Il réussit alors, après enquête, à apprendre ceci : "A ma stupéfaction, le dit Angilbert, ainsi que les frères spirituels de ce saint lieu m'informèrent qu'ils avaient en leur possession un *codex* - dont diverses églises possédaient des copies - d'une plus grande épaisseur, dans lequel on lisait les fameux miracles qui conféraient au saint confesseur une gloire méritée dans toute la Gaule. Son expression était simple et peu soignée ; mais les frères la trouvaient plus apte à être lue en public à haute voix, et ils déclarèrent donc unanimement que c'était ce récit-là qui leur donnait satisfaction<sup>5</sup>".

Il existait donc deux versions de la Vie : l'une, sans doute plus ancienne, plus courte et d'une incorrection modérée ; l'autre plus récente, plus prolixe et d'une incorrection aggravée. Or, c'est cette dernière qui avait été choisie pour être lue au public lors des anniversaires du saint, sans doute à une époque assez reculée par rapport à la visite d'Alcuin, quelques générations plus tôt, selon toute vraisemblance. Elle remontait donc à l'époque mérovingienne, et sa langue en portait tous les caractères. On peut comprendre la gêne d'Angilbert et des siens. A une époque où les exigences des lettrés de la cour étaient devenues pressantes dans le domaine de la correction grammaticale, l'abbé s'est trouvé sinon en faute, du moins mal à l'aise. Il avait entériné le maintien d'une lecture éloignée des normes grammaticales redevenues à l'honneur<sup>6</sup>. La honte ou l'amour-propre ont d'abord poussé les moines à ne montrer que la version brève et soignée. Puis ils ont dû s'expliquer sur les raisons de leur choix. Leur embarras permet d'exclure que leurs excuses n'aient été qu'une simple fable.

Nous apprenons là plusieurs informations capitales. En premier lieu, la lecture à haute voix se fait d'après le texte latin, sans aucune modification orale qui ressemblerait à une adaptation, une explication ou une traduction. Deuxièmement, les moines ont eu le souci très concret de privilégier la communication, fût-ce aux dépens

---

*critique, Datation, in Francia, t. 15, p. 701-731).*

4. Ce récit se trouve dans la lettre d'introduction à la Vie : *Vita Richarii confessoris Centulensis*, MGH, SRM, t. 4, p. 381-401 (éd. B. KRUSCH), p. 389.

5. *Ib.*, p. 389 : "Idque mihi stupescenti innotuit iam dictus memorabilis uir Angilbertus ac spirituales fratres eiusdem sancti loci haberi apud se, quin et apud diuersas ecclesias, codicem alium grandioris quantitatis, in quo scilicet illa miracula legebantur, quibus non immerito sanctum Christi confessorem omnis Gallia attollebat. Cuius simplex et minus polita locutio quia fratribus ad recitandum in populo aptior uidebatur, sufficere sibi eandem descriptionem consenserunt".

6. Sur cet aspect, cf. *infra*, chap. VII, p. 000.

du prestige littéraire<sup>7</sup>. Troisièmement, la langue et le style de ce texte le rendent plus apte à la communication, justement parce qu'ils sont à la fois fautifs et simples. N'en doutons point : la version de la *Vita Richarii* qui était lue au public du Ponthieu appartenait à ces récits dont l'aptitude à l'instruction générale des baptisés a été mainte fois réaffirmée. Par conséquent, et ce sera notre quatrième observation, ce témoignage d'Alcuin apporte une preuve positive directe à notre dossier sur la période mérovingienne. Il prouve qu'il existait une pratique bien réelle et bien enracinée. Comme au VI<sup>e</sup> siècle, on continua de procéder au VII<sup>e</sup> et au VIII<sup>e</sup> siècles à la lecture à haute voix des Vies et cette pratique régulière a assuré aux "vedettes" dont elles narraient les exploits une popularité qui s'est d'abord affirmée, puis maintenue, et parfois étendue<sup>8</sup>.

L'original à l'expression défectueuse, sur lequel travailla Alcuin, nous est parvenu<sup>9</sup>. La langue de ce texte, source du remaniement carolingien, est intermédiaire entre celle de Grégoire de Tours et le latin des continuateurs de la *Chronique* dite de Frédégaire, mais elle s'apparente étroitement au registre des autres Vies mérovingiennes et précarolingiennes<sup>10</sup>. Les caractères mérovingiens de ce latin sont bien perçus et qualifiés par Angilbert, puis par Alcuin : ils emploient, pour ce faire, des expressions qui remontent aux antonymies cicéroniennes et rattachent sans doute possible ce langage à la catégorie du *sermo rusticus*<sup>11</sup>. Ce témoignage signifie

---

7. Cela confirme notamment que pendant ce très haut Moyen Age, le latin est considéré comme un outil d'instruction presque banal, et non comme une parure prestigieuse, qui aurait été destinée à éblouir les auditeurs, sans guère les instruire. Le message l'emporte sur le signe.

8. Sur ces phénomènes d'émergence, cf. en dernier lieu le livre de P. BROWN, *The Cult of Saints, Its Rise and Development in Latin Christianity*, Chicago, 1981. Le livre de G. STRUNK, *Kunst und Glaube in der lateinischen Heiligenlegende*, Munich, 1970, a examiné un certain nombre de *testimonia* pris dans les préfaces des Vies du VII<sup>e</sup> siècle (p. 62-79). Mais l'auteur ne s'est intéressé qu'à la notion d'humilité chrétienne par rapport aux normes de la rhétorique classique (*sermo grandis* / *sermo humilis*) sans se poser la question du public, de la communication, et du rapport à la langue parlée populaire.

9. *Vita Richarii sacerdotis centulensis primigenia*, MGH, SRM, t. 7, p. 438-453 (ed. B. KRUSCH).

10. Cf. notre comparaison *infra*, chap. VII, p. 000.

11. Le nom *locutio* désigne dans le vocabulaire de la rhétorique le langage ou le style d'un orateur ou d'un écrivain : Cic., *Orat.*, 64 : "Quamquam enim omnis locutio oratio est, tamen unius oratoris locutio hoc proprio signata nomine est" ; 67 : "Itaque uideo uisum esse nonnullis Platonis et Democriti locutionem... potius poema putandum". L'adjectif *politus* est très souvent employé dans les traités de rhétorique de Cicéron pour signifier un registre soigné : *Orat.*, 25, 29, 172. On y rencontre même l'opposition *politus* // *rusticus* : *ib.*, 161, "Quin etiam, quod iam subrusticum uidetur, olim

que les moines ont délibérément choisi une version qui correspondît le mieux à la catégorie de style qui avait été jugée aux siècles précédents la plus accessible aux illettrés. Et c'est de cette rédaction qu'ils assurèrent la copie et la diffusion. Cette *Vita Richarii* représente donc un état de langue latine intelligible au VII<sup>e</sup> siècle par des auditeurs illettrés en Gaule du Nord.

### *La Vie de saint Léger*

Une Vie de saint Léger (mort en 678) fut composée à la fin du VII<sup>e</sup> siècle à Poitiers, dans une langue proche de celle dans laquelle avait été rédigée l'ancienne Vie de saint Riquier<sup>12</sup>. Sa tenue grammaticale et sa qualité littéraire sont cependant meilleures : elles avaient fait croire un moment, à ses éditeurs modernes, que la rédaction en avait été plus tardive. Mais il est sûr aujourd'hui que la composition et la date sont authentiques<sup>13</sup>. L'auteur, Ursinus, déclare dans sa préface qu'il a volontairement simplifié son style : "Moi aussi, peut-être, écrit-il, avec l'approbation de Dieu, j'aurais été capable de composer un récit avec des mots obscurs et inconnus<sup>14</sup>". Jusqu'ici, le rédacteur se rattache à un lieu commun de l'époque. Mais nous avons vu comment ces *topoi* n'étaient pas dénués de signification<sup>15</sup>. En outre, le ton avec lequel s'exprime Ursinus n'est pas ordinaire : le biographe dit, en effet, la vérité quand il se réfère à ses connaissances grammaticales. A ce titre également, sa déclaration mérite notre attention. Elle rappelle de près les propos que tenait, cent ans avant, Fortunat, dans la préface de sa *Vita Albini*<sup>16</sup>. Certes, le rédacteur poitevin n'a pas la culture du poète ravennate. Mais il ne faut pas exagérer le sens de ses déclarations liminaires : sa référence au hasard et à l'approbation divine est une précaution oratoire. Il a reçu, comme Fortunat, une commande pressante. Avant de se mettre à l'oeuvre, et malgré son désir de briller, il explique à son supérieur, l'évêque de Poitiers Ansoald, comme à ses futurs lecteurs, qu'il n'a pas utilisé toutes les ressources de son savoir littéraire. Mais, comme il veut être discipliné dans son

---

autem politius...". Cette antonymie classique équivaut donc à la paire tardive *scholasticus // rusticus*.

12. *De uita uel passione Leudegarii*, MGH, SRM, t. 5, p. 282 sqq. ; CCL, t. 117, p. 584-644. Il s'agit d'un remaniement d'une première Vie écrite peu après la mort de l'évêque par un moine anonyme d'Autun. Cette version est donnée dans PL, t. 96, c. 345 sqq.

13. Une mise au point complète de cette question a été faite par D'A.S. AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, Turin, 1965, p. 205-220. Ses vues ont été confortées par J.C. POULIN, *Saint Léger d'Autun et ses premiers biographes (fin VII<sup>e</sup>-fin IX<sup>e</sup>)*, in *Bull. soc. Antiqu. de l'Ouest*, 4, t. 14, 1977, p. 167-200.

14. *De Vita uel passione, Praef.*: "Et forsitan ualueram et ego, annuente Deo, clausis ac aliquis incognitis uerbis enarrare...".

15. Cf. *supra*, chap. I.

16. Cf. *supra*, Chap. I.

indiscipline même, il atténue ses affirmations par quelques adoucissements formels.

La suite de cette préface confirme cette impression générale de véracité. L'auteur y poursuit une analyse précise de la réalité vécue : "Je m'y suis refusé afin que tous les analphabètes et tous les illettrés qui écouteront ce texte-ci, le comprennent, et, dans leur piété, souhaitent imiter l'exemple de celui dont ils comprenaient les miracles en les écoutant<sup>17</sup>". Le public auquel s'adresse le rédacteur est défini avec netteté. La double qualification *rustici*, *illitterati* répète en fait une même idée : les destinataires sont des personnes qui, ne sachant pas lire, n'ont pas accès à la tradition écrite. Nous avons traduit par deux synonymes, car, à cette époque et dans ce contexte, les deux termes latins ont exactement la même signification<sup>18</sup>. Cette répétition n'est pas une maladresse. Le rédacteur insiste avec raison sur l'état de dénûment culturel de son public : employer un style trop littéraire aurait eu pour résultat de lui fermer l'accès à l'instruction religieuse, comme le souligne l'expression *clausis uerbis*<sup>19</sup>. Or, il est nécessaire de donner aux fidèles au moins un enseignement moral. Il faut qu'ils "imitent l'exemple" du saint, et l'on sait l'importance pédagogique des *exempla* dans l'enseignement chrétien dès le haut Moyen Age<sup>20</sup>. En outre, la rédaction de la *Vita* répondait certainement à un souci politique : elle se place au coeur des relations complexes et conflictuelles qui opposèrent les Aquitains aux Francs d'Austrasie et il n'était pas indifférent qu'un culte fût ainsi développé à la mémoire d'un ennemi

---

17. *De Vita, ib.*: "Ideo nolui, ut, quique rustici et inlitterati hec audierint, intellegant, et deuoti appetant eius imitare exempla, cuius intellegerent audiendo miracula".

18. L'équivalence des deux termes est si constante dans les textes mérovingiens que seule une indication explicite contraire peut l'annuler.

19. L'expression *clausis uerbis* s'oppose ainsi à celle *uerba aperta*. L'adjectif *apertus* désigne dans le vocabulaire cicéronien ce qui est clair et immédiatement intelligible : *aperta narratio* (*De orat.*, 2, 80, 83, 329) ; *causa aperta* (*Orat.*, 177) ; *res apertior* (*ib.*, 183). La locution *aperte dicere* est employée par les écrivains mérovingiens et l'adverbe *aperte* apparaît justement dans le canon 17 du concile réformateur tenu à Tours en 813, pour inviter les prédicateurs à traduire "ouvertement" (cf. *infra*, chap. VII). L'idée qu'une certaine forme de la langue constitue un langage ésotérique apparaît ainsi dès le haut Moyen Age, se retrouve chez l'irlandais Virgile (dit de Toulouse) et se perpétue notamment dans le *trobar clus* des troubadours, où le mot *clus* est la forme romane du latin *clausum*.

20. Sur ce concept, cf. J. TH. WELTERS, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age*, Paris-Toulouse, 1927 (rééd., Genève, 1973) et le fascicule sur *L'exemplum* (*Typologie des sources du Moyen Age occidental*, n° 40), de CL. BREMOND, J. LE GOFF, J. CL. SCHMITT, Turnhout, 1982.

de la dynastie carolingienne<sup>21</sup>.

Cette morale pratique et cette leçon politique doivent être dynamiques : l'auditoire sera étonné et séduit. Mais ce résultat ne peut être atteint qu'en lui ouvrant un accès aux textes, parce que la tradition écrite lui demeure étrangère ; d'où l'insistance d'Ursinus. Il répète qu'il est indispensable d'écrire des oeuvres intelligibles, d'une part, et que, d'autre part, la lecture à haute voix est d'une importance pédagogique primordiale. Par un choix qui est le lointain écho des réflexions par lesquelles se justifiait chez les apologistes l'usage du *sermo piscatorius*, il donne un récit propre à satisfaire les désirs des auditeurs et certaines ambitions aquitaines. Son exposé s'avère donc à la fois complet, cohérent et impérieux. Il mène à des conclusions identiques à celles qu'impliquait le témoignage précédent. Le maintien de la communication verticale entre les textes écrits en latin et un public illettré suppose d'abord une rédaction claire et simple, ensuite, une communication orale viva voce de ces pages une fois rédigées ou copiées.

#### *Vie de Saint Eloi*

Les indications que donne saint Ouen dans la préface de sa Vie de saint Eloi renforcent ces observations. Nous savons dans quelle aire linguistique s'est passée l'enfance de l'auteur : à Soissons, où il est né en 609. Il vécut ensuite à la cour de Clotaire II et de Dagobert, où il fit la connaissance d'Eloi, avant de devenir évêque de Rouen en 639. Il a donc appris sa langue maternelle et passé toute son existence dans la région où étaient en cours de constitution les parlers d'oïl d'Ile de France et de Normandie<sup>22</sup>. Et il a atteint un âge si avancé que son existence a parcouru presque tout ce VII<sup>e</sup> siècle qui fut, semble-t-il, une période critique pour l'évolution du latin en Gaule du Nord<sup>23</sup>. Il rédige la *Vita Elegii* vraisemblablement peu après la mort de son ami, donc vers 660 - 670. Le public que Dadon a connu, auquel il s'est adressé, qu'il a instruit, parlait par conséquent une langue qui allait devenir un dialecte d'oïl précis. Le témoignage du biographe permet, pour cette raison, de se faire une idée de ce qui s'est passé, pendant une durée importante, dans une région dont nous connaissons bien l'évolution linguistique ultérieure. De plus, l'éducation, soignée pour l'époque, qu'il reçut au sein de sa famille, puis à la cour de Neustrie, le rend capable de participer à la tradition écrite latine de façon assez complète<sup>24</sup>.

La préface de la *Vita Elegii* n'est pas, elle non plus, la simple reprise d'un lieu commun. Tout au contraire, l'évêque de Rouen fait

---

21. Cf. M. ROUCHE, *L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes (418-781)*, Paris, 1979, p. 96 et K.F. WERNER, *Les origines*, p. 337.

22. Voir P. BEC, *MPhR*, t. 2, p. 7, 8 et p. 645, la carte n° 1.

23. Cf. *supra*, chap. I, p. 000. et *infra*, chap. IX, p. 000.

24. P. RICHE, *Education et culture*, p. 272, 281, 284.

une mise au point précise sur la question de la langue. Comparé aux autres textes analogues du VII<sup>e</sup> siècle mérovingien, celui-ci frappe d'abord, en effet, par sa longueur. Ensuite, son contenu montre que saint Ouen avait une vision d'ensemble du problème de la communication verticale : "Pourquoi nous, qui sommes chrétiens, tairions-nous les miracles du Christ Sauveur, alors que nous pouvons révéler au peuple, même en un langage humble, cette histoire édifiante ?... Chaque fois, donc, que nous célébrons la fête d'un saint au retour de son anniversaire, nous devons faire lire à haute voix quelques-uns de ses hauts faits, parmi ceux qui sont propres à édifier le peuple chrétien... Cependant, je vais retracer ces faits en un style dépourvu d'expérience, sans rechercher la beauté formelle de la langue. Mais, encouragé par les prières du saint en personne, je vais essayer de raconter sa vie simple en un langage simple. Je m'efforcerai de porter à la connaissance du public le cours de sa vie, malgré l'inculture de mon langage, et grâce à mon affection profonde... Par conséquent, je supplie le lecteur de ne pas mépriser entièrement notre langage, parce qu'il est utile. En effet, quoique notre discours pût être rédigé avec éloquence, il nous a plu d'amender notre style. De cette façon, il ne rebutera personne parmi les simples par son attachement aux obscurités de la grammaire, ni n'offensera les lettrés qui se contenteront d'une inculture encore excessive. L'ouvrage sera inaccessible à très peu d'auditeurs et au contraire assurément accessible à tous<sup>25</sup>".

La question de la communication verticale est donc posée ici par l'auteur de façon complète et personnelle. Son texte constituerait un excellent commentaire de la préface à la *Vie de saint Léger*. Les données constantes de ce problème s'y retrouvent, enrichies et approfondies. La *Vie* est destinée à un public que saint Ouen désigne à plusieurs reprises par le terme générique normal de *plebs*. Ce vocable signifie que l'évêque pense à tout le peuple des baptisés. Le souci majeur du prélat est d'instruire cette foule, comme le montre l'abondance des termes se rapportant à la communication : *pandere, ad aedificationem recitare, enarrare, ferre in publicum, retexere aperta*. Cette transmission s'effectuera grâce à une lecture faite à haute voix (*recitare*) à l'occasion des assemblées liturgiques festives<sup>26</sup>. En écrivant ces lignes, l'évêque considère avec soin à

---

25. *Vita Eligii*, (MGH, SRM, t. 4), *Praef.*: "Cur nos Christiani salutiferi taceamus miracula Christi, cum possimus sermone uel tenui aedificationis historiam pandere plebi ? Quotienscumque ergo sanctorum solemnia anniversarium circulo celebramus, aliqua ex eorum gestis ad aedificationem Christianae plebis conuenientia recitare debemus. Quanquam imperito digeram stylo, non leporem sermonis inquirens, sed sancti simplicem uitam simplici sermone, ipsius animatus precibus, enarrare tentabo, eiusque uitae cursum, licet sermone inculto, ingenti tamen amoris obtentu, ferre conabor in publicum. Vnde lectorem obsecro, ut utilitatem nostri sermonis non usquequaque despiciat, quia etsi utcumque eloquenter oratio possit depromi, ita stylum placet corrigere, ut nec simplicibus quibusque grammaticorum sectando fumos displiceat, nec scolasticos etiam nimia contentos rusticitate offendat, sed perpauca operta, cunctis prorsus retexat aperta".

26. La préface de saint Ouen est elle-même un document intéressant



quels publics s'adresse son oeuvre.

Les niveaux culturels tout à fait distincts de ces publics attirent son attention et guident l'élaboration de son travail. La manière dont s'organise l'exposé indique clairement que le pasteur songe avant tout une partie largement majoritaire de ses fidèles : les analphabètes. Ce n'est qu'ensuite qu'il se réfère à des lecteurs dont il aurait à redouter le jugement stylistique. Dadon insiste, en effet, d'abord sur la nécessité d'une instruction orale en langue simple, avant de prier le lecteur d'excuser le style dans lequel il aura dû rédiger cette Vie<sup>27</sup>. Par conséquent, tout le propos précédant l'appel au lecteur (*unde lectorem*) concernait les illettrés. Saint Ouen distingue nettement ici entre ceux qui savent lire et ceux qui ne savent pas. Ce contraste se retrouve et s'accroît dans la formule finale. Il s'agit de toucher tout l'auditoire (*cunctis aperta*) et de réduire le plus possible les pertes d'information (*perpaucis aperta*), donc de se faire bien comprendre de tous, même et surtout des illettrés. Si l'on regarde les oppositions, une fois cette règle générale établie, on constate que le mot *scolastici* est ici l'antithèse de *simplices*. Le premier terme désigne le public des lettrés qui ont eu accès à une formation culturelle écrite de bon niveau<sup>28</sup>. Les mots *simplicibus quibusque* se réfèrent donc probablement, plutôt qu'aux demi-lettrés, à tous les autres membres de la communauté chrétienne, ceux qui sont démunis devant le mystère des signes écrits. Ils forment un auditoire qui a besoin qu'on lui parle en un latin simplifié (*sermo simplex* ou *tenuis*<sup>29</sup>), malgré une certaine tendance

---

à verser au dossier des récitations publiques : il témoigne de la vitalité de cette pratique en plein VII<sup>e</sup> siècle mérovingien.

27. Ce texte rappelle par divers aspects la célèbre préface de Sulpice Sévère à la *Vita sancti Martini*. Le sentiment de s'adresser à des publics différents dont il faut satisfaire les besoins, les goûts et les possibilités s'en dégage dans les deux cas (Nous renvoyons au commentaire *ad locum* de l'édition J. FONTAINE, Paris, t. 2, 1967, p. 359-393). Cependant, les différences sont assez nettes : Sulpice ne se préoccupait pas d'un auditoire illettré, mais craignait (ou feignait de craindre) seulement les lecteurs trop raffinés.

28. S'agit-il uniquement de clercs, selon une opinion répandue aujourd'hui ? Ou cette catégorie comportait-elle aussi des laïcs, comme le voulait H. PIRENNE, *De l'état de l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne*, in *Rev. Bén.*, t. 46, 1934, p. 165-177, et comme nous sommes enclin - ne serait-ce qu'au vu de ce document - à le croire, à la suite de K.F. WERNER, *Les origines*, p. 361. L'idée d'un monde mérovingien où l'usage de l'écrit aurait été non seulement abondant, mais même trivial, a été repris et soutenu récemment par R. MC KITTERICK, *The Carolingians and the Written Word*, Cambridge, 1989, dans un chapitre justement intitulé *The education of the laity, Continuity from the merovingian into the Carolingian period* (p. 212-216).

29. L'expression *tenuis sermo* apparaît aussi sous la plume du biographe de Sulpice de Bourges. Sur l'origine et le sens de cette locution, cf. *infra*.

chez les lettrés à le mépriser parce qu'ils y déplorent un manque de culture (*rusticitas, sermo incultus*).

L'évêque ne prend cependant pas de résolution extrême : il ne proclame notamment pas, comme Sulpice Sévère et comme Grégoire le Grand, qu'il n'aura - en principe - cure des fautes de morphologie<sup>30</sup>. Il s'attache au contraire à un choix moyen. Il refuse, en effet, et cela surprend, d'abaisser par trop le niveau de sa langue. Sa déclaration fait donc écho à celle qu'écrivait un demi-siècle plus tôt Isidore de Séville<sup>31</sup>. Elle correspond à une maxime pastorale reprise au milieu de ce même siècle par le Pseudo-Germain de Paris, qui déclarait, à propos des homélies, "qu'il fallait doser l'art, de façon à ce qu'un langage trop vulgaire ne soit pas trop choquant pour les auditeurs instruits, ni qu'une expression trop relevée ne soit trop obscure pour les illettrés<sup>32</sup>". Les analogies sont nettes. Les idées maîtresses de ces formules sont identiques ; le vocabulaire est très proche ; l'ordre syntaxique est approximativement disposé selon le même schéma. Les mots sont équivalents : à *simplices* répond *rustici*, à *prudentes, sapientes* et *scholastici*. Enfin, le verbe le plus significatif, parce que le plus imagé, apparaît dans chacun des trois documents : *offendere*.

Dans ces conditions, on se demandera si le Sévillan n'aurait pas été la source des textes que nous venons de voir. Mais il serait aussi vraisemblable que les trois maximes remontent à une déclaration unique antérieure. On pourrait alors supposer que certaines des manifestations, au moins théoriques, d'ascétisme stylistique auraient, par leur caractère exagéré, provoqué une réaction de la part des lettrés en faveur d'un équilibre plus respectueux de la langue traditionnelle. Nous verrions volontiers dans ces exigences une réponse un peu agacée aux propositions discrètement extrémistes d'un Césaire d'Arles<sup>33</sup>. Peut-être supposera-t-on aussi avec quelque

---

30. Sur Grégoire, cf. *supra*, chap. III, n. 371 ; sur Sulpice, cf. la *Vita sancti Martini, Praef.* : "3... bona uenia id a lectoribus postulabis ... ut aequo animo ferant si aures eorum uitiosus forsitan sermo perculerit...5. ... apud me decidi ut soloecismis non erubescerem". Saint Ouen ne suit pas cette déclaration légèrement provocatrice ; il ne reprend pas non plus les prises de position de Grégoire de Tours sur l'utilité de fautes de grammaires, qui n'étaient pas dans le cas du Tourangeau qu'imaginaires.

31. Cf. *supra*, chap. IV, p. 000.

32. *Expositio breuis antiquae liturgiae gallicanae* (PL, t. 72, c. 83 A) : *De homilias (sic)* : "... ita arte temperans, ut nec rusticitas sapientes offendat, nec honesta loquacitas obscura rusticis fiat". D'après J. QUASTEN, *Expositio antiquae liturgiae gallicanae Germano Parisiensi ascripta*, in *Opuscula et textus, Series liturgica*, 3, Münster, 1934, p. 13-15, l'auteur serait de la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle en Bourgogne. Dans ce cas, il reprendrait une recommandation qui, apparue au siècle précédent, se serait plus ou moins répandue par la suite : le rapprochement demeure.

33. Nous pensons que ces recommandations prennent le contre-pied des avertissements adressés par Césaire, notamment dans le sermon

vraisemblance que l'épiscopat d'origine non monacale a refusé, même au niveau de la langue, certains des caractères, qu'il jugeait par principe trop extrêmes, du dépouillement ascétique.

L'action pédagogique de saint Ouen fait donc de lui un intermédiaire entre Ursinus et Alcuin. Cette concession au conservatisme littéraire révèle peut-être aussi que certains pasteurs ont voulu mettre en garde leurs confrères contre les dangers d'une recherche exagérée des contacts avec la langue populaire, parce qu'ils percevaient confusément que celle-ci conduirait l'expression latine à perdre, comme disait Sidoine deux siècles plus tôt, toutes ses couleurs. Dadon cherche à concilier deux exigences qui deviennent peu à peu incompatibles : toucher le public le plus vaste possible, ne pas choquer les puristes. La contradiction est ressentie moins fortement au VII<sup>e</sup> siècle qu'elle ne le sera dans les années 770 - 800. Cette différence tient certainement à ce que les connaissances grammaticales et la sensibilité linguistique des lettrés sont alors inférieures à ce qu'elles redeviendront pendant la Renaissance carolingienne ; il est très vraisemblable aussi que l'évolution de la langue parlée populaire n'est pas encore aussi avancée qu'elle le sera un siècle plus tard.

Il ne faudrait pas, pour autant, tenir pour pure déclaration rhétorique l'avertissement de saint Ouen sur ses exigences littéraires. Il suffit de comparer la *Vita Eligii* avec la première *Vita Richarii*, par exemple, pour mesurer l'écart culturel qui séparait les deux auteurs. La Vie d'Eloi n'est dépourvue ni de qualités stylistiques, ni d'une certaine aisance, pour l'époque. En concluant sa préface, l'auteur adresse aux lecteurs une prière : ils devront veiller à bien corriger le manuscrit de cette Vie, car, "nous voyons que de nombreux volumes et notamment des Vies - sont si gâtés par l'incapacité des copistes que les érudits se lassent non seulement de les lire avec assiduité, mais même d'en approcher la main<sup>34</sup>." Or, le témoignage de

---

86 : "Et ideo rogo humiliter, ut contentae sint aures uestrae uerba rustica aequanimiter sustinere, dummodo totus grex Domini simplici et, ut ita dixerim, pedestri sermone pabulum spirituale possit accipere. Et quia inperiti et simplices ad scholasticorum altitudinem non possunt ascendere, eruditi se dignentur ad illorum ignorantiam descendere ; quia, quod simplicibus dictum fuerit et scholastici intellegere possunt ; quod autem eruditis fuerit praedicatum, simplices omnino capere non ualebunt".

34. *Ib.* : "Haec idcirco, quia plerumque uidemus nonnulla uolumina et praecipue sanctorum gesta ita scriptorum uitio deprauata, ut studiosis non solum lectitare, uerum etiam manibus sit contingere fastidium". Ne croirait-on pas lire quelque paragraphe de l'*Admonitio generalis* ? Il ne faut pas, on le voit, nier les rémanences culturelles même en cette fin du VII<sup>e</sup> siècle, ni, surtout, sous-estimer l'existence d'une certaine finesse de langue chez les plus savants des lettrés de cette époque. Dans le billet de dédicace qu'il adresse à son ami, l'évêque Robert, saint Ouen demande que son manuscrit soit corrigé ("Si quid forte aut mea aut notariorum incuria in uerbis uel syllabis incompositum aut minus aptum depraehenderis, iuxta prudentiam tibi conlatam, studiose emendes nobisque demum emendatam restaures"). En ce sens, sur les aspects créatifs et l'"autoconscience" des

saint Ouen prouve que le texte qui nous en a été transmis était compris en Gaule du Nord vers 670 - 680, par la plupart des fidèles, quand ils en écoutaient la lecture<sup>35</sup>.

Ainsi, les indications des moines de Saint Riquier ( par la voix d'Alcuin), d'Ursinus et de saint Ouen concordent. Dans les trois cas, il est patent que la communication verticale se maintient, même dans la Gaule du Nord au VII<sup>e</sup> siècle. Or, ces trois témoignages relèvent de personnes qui, chacune par rapport à leur milieu et à leur temps, sont très cultivées. Elles ont donc eu à affronter une situation linguistique qu'elles étaient, soit en partie, soit en totalité, capables en principe de dominer et de juger, dans la mesure où elles possédaient une culture littéraire et grammaticale traditionnelle. La différence d'attitude entre ces trois témoins est moindre qu'il n'y peut paraître. Certes, Alcuin s'apprête à élever le niveau grammatical de la Vie qu'il a en main, alors que le biographe de Léger s'astreint à abaisser la qualité de la rédaction qu'il entreprend. Dadon, lui, s'efforce de trouver une solution moyenne. Mais, quand il parle de la version "vulgaire", Alcuin exprime une opinion semblable à celle du Poitevin : la communication verticale est encore assurée avant 700. La déclaration de saint Ouen confirme et nuance ces indications. Enfin, les thèmes communs de ces préfaces, et cela est remarquable, sont traités de manière variée selon les auteurs. Cela signifie que chacun d'eux s'est exprimé - dans des limites obligatoires - d'une façon personnelle. Les observations qu'ils formulent prennent ainsi toute leur valeur, dans la mesure où il est désormais assuré qu'ils ont, non pas reproduit sans réflexion des lieux communs, mais tâché d'exprimer leur expérience.

#### B - *Présence des auditeurs illettrés : témoignages complémentaires*

##### *Vies de saint Sulpice et de saint Bonnet*

Les Vies de saints sont écrites pour un auditoire illettré. C'est à lui que pensent les rédacteurs et c'est lui qu'ils désignent dans leurs préfaces. Leur témoignage n'a pas toujours la netteté et l'authenticité de ceux que nous venons d'étudier. Mais leurs indications sont concordantes : elles enrichissent donc notre dossier d'un apport continu de pièces significatives. Chaque fois, en outre, que l'on peut observer quelque variation personnelle dans leur propos,

---

hagiographes mérovingiens, cf. M. VAN UYTFANGHE, *Stylisation biblique*, p. 252.

35. Nous ne pensons donc pas que l'allusion contenue dans un sermon attribué à saint Eloi sur l'emploi d'un *rusticus sermo* soit une indication sur la nécessité de traduire les homélies dès le VII<sup>e</sup> siècle en Gaule du Nord, selon l'analyse de P. RICHE, *Education et culture*, p. 537. En réalité, les références sont stylistiques, comme dans les autres préfaces. Cf. notre étude *Latin et communication orale en Gaule, Le témoignage de la Vita Elegii*, in *L'Europe au VII<sup>e</sup> siècle : changement et continuité*, Colloque CNRS/ Warburg Institute, Londres, 1988 (sous presse au Warburg Institute).

celle-ci confirme les conclusions précédentes, sans que soit jamais démentie la règle générale. C'est pourquoi nous devons écarter certains textes dans lesquels la critique moderne a cru, à tort selon nous, trouver des indications contraires.

Les rédacteurs des Vies de saint Sulpice, évêque de Bourges, mort en 655, de saint Bonnet, évêque de Clermont mort vers 705 et de saint Wandrille, abbé de Fontenelle, mort en 672, écrites par des contemporains insistaient de la même façon dans leurs préfaces, sur le fait que leur prose était peu élégante, peu correcte, mais accessible à tous. Le biographe anonyme de Sulpice déclarait en effet que les frères lui avaient intimé l'ordre de rédiger un récit utile "à la mémoire de la postérité". Il déplore alors "de ne pas être à la hauteur de cette tâche et de ne pouvoir ni rédiger les miracles abondants du saint, ni exprimer ce qu'il a accompli dès son entrée dans l'adolescence, avec des mots qui soient dignes de ce récit". Le rédacteur ajoute qu'il obéira pour ne pas paraître méprisant et résumera ce qu'il a vu de ses yeux, ou ce qu'il a recueilli "de la bouche de ceux qui ont servi le saint depuis leur adolescence jusqu'à la plus extrême vieillesse"<sup>36</sup>. Dans ce cas, l'auteur reconnaît qu'il ne sait écrire qu'en employant un registre très modeste, puisqu'il ne saura pas vraiment se mettre à la hauteur (*impar*) des faits qu'il doit rapporter, ni trouver des mots qui soient dignes de ceux-ci (*congruis uerbis*). Ses termes n'ont pas tout à fait la précision de ceux que nous rencontrons dans d'autres préfaces. Mais on identifiera aisément les références implicites auxquelles renvoient ces désignations : il s'agit bien d'une expression relevant du *sermo tenuis* ou *rusticus*, ou simplement de la *rusticitas*, voire des *humilia uerba*<sup>37</sup>. Il ne fait qu'entériner son ignorance, et présente des excuses qui rappellent celles qu'alléguait Grégoire de Tours<sup>38</sup>. Il place lui-même la communication au-dessus de toutes les autres valeurs littéraires. Son plaidoyer est justifié : la langue de cette *Vita* laisse paraître un abaissement sensible, même par rapport à l'expression du Tourangeau ; elle est également inférieure à celle de saint Ouen, et même d'Ursinus.

---

36. *Vita Sulpicii Bituricensis episcopi, Prol.* (MGH, SRM, t. 4, p. 371) : "De quo opus, imperantibus fratribus, ut aliquid quod noueram ad memoriam posteritatis profutura scribere deberem. Quod me iniuncti operis huius onus imparem esse scio, nec posse tantae uirtutis uiri Dei adnotare, quod ab initio adulescentiae suae operatus est, congruis uerbis, ut dignatum est, exprimere. Sed tamen, ut nec contumaciter abnuere iniunctioni eorum, uel pauca, quod ipse uidi, uel eorum relatione qui ab adulescentia usque ad decrepitam senectutem ministrauerunt ... pauca perstringere curauit". L'éditeur (B. KRUSCH) a établi un texte peu lisible, surtout en raison d'une ponctuation aberrante ; notre traduction n'a pas suivi ce choix.

37. L'éditeur a écarté une autre rédaction de cette préface dont l'expression est plus correcte, et le vocabulaire plus net : "Etsi minus idonee digna possumus eloqui, tamen uel sermonem tenuem deuotae plebis auribus tentamus inferre, maxime cum audientium sit fructus, uirorumque gesta fidelium reuoluere calamo pro memoria populorum (PL, t. 80, c. 574)".

38. Cf. *supra*, chap. I, p. 000.

On ne peut, bien sûr, tenir compte de la seconde rédaction de la *Vita Richarii* dans cette comparaison.

L'opposition avec la préface rédigée par Ursinus est particulièrement intéressante. Notre rédacteur s'exprime en des termes tout à fait inverses : loin de déclarer qu'il va abaisser volontairement son style, il reconnaît qu'il serait incapable de le hausser. Cette différence prouve une nouvelle fois qu'il ne faut pas survoler hâtivement ces préfaces mérovingiennes. L'originalité des deux documents apparaîtra mieux si l'on considère que les deux cités dans lesquelles elles ont été écrites appartiennent à des aires culturelles, géographiques et linguistiques proches et que, de plus, elles ont été rédigées à peu près à la même époque<sup>39</sup>. La différence de fond avec l'exposé liminaire de saint Ouen est encore plus grande : la maladresse du rédacteur berrichon et ses limites culturelles apparaissent clairement par rapport à l'aisance aristocratique d'un des membres de l'élite intellectuelle mérovingienne. Mais si les capacités des écrivains sont ainsi distinctes, leur souci pédagogique est commun. Il s'agit pour le rédacteur de la Vie du Berruyer, de faire passer la tradition écrite dans la communication orale (*ad memoriam posteritatis profutura*) et de permettre ainsi au récit, composé spécialement, d'entrer dans la tradition orale populaire.

La préface à la Vie de saint Bonnet présente des caractéristiques semblables; cependant, le vocabulaire qui caractérise la langue et le style employés par le rédacteur est plus précis. L'auteur souligne que passer sous silence la biographie du saint auvergnat serait une injustice, "puisque celles de ses prédécesseurs ont été publiées en un style somptueux". En conséquence, l'auteur se doit d'en établir un récit "fût-ce en un style sans apprêt et sans culture"<sup>40</sup>.

#### *Vie de saint Wandrille*

La Vie de saint Wandrille conduit à une analyse sociolinguistique analogue<sup>41</sup>. Les méthodes et les principes de travail du rédacteur sont

---

39. Poitiers et Bourges appartiennent toutes deux à la partie nord de l'Aquitaine, et sont très proches géographiquement, même en tenant compte des difficultés de la circulation pendant le haut Moyen Age. Les deux villes restèrent des centres d'études ecclésiastiques actifs pendant les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles : P. RICHE, *Education*, p. 314 et 480 ; M. ROUCHE, *L'Aquitaine*, p. 288-291. Linguistiquement, elles appartiendront aux parlers intermédiaires (à l'"amphizone") entre terres d'oc et pays d'oïl : J. WÜEST, *La dialectalisation de la Gallo-romania*, Berne, 1979, p. 345 sqq.

40. *Vita Boniti, Prol.* (MGH, SRM, t. 6, p. 119) : "Cur beati sacerdotis et confessoris Boniti praetermissa acta haberentur, luce clariora, cum antistitum huius sedis confessorumque Elidii et Galli luculento sint stilo prolata, et haec dicentes iussistis, ut quanquam simplici et inculto sermone, meo eliciam stilo". Sur les justifications apportées par le rédacteur, cf. aussi M. VAN UYTFANGHE, *Stylisation biblique*, p. 49-50.

41. Nous nous sommes référés à G. STRUNK, *Kunst und Glaube*,

en effet très proches de celles que nous venons de rencontrer. Celui-ci transmet un témoignage direct du travail opéré par le moine pour passer d'une tradition orale à la tradition écrite : "Beaucoup d'événements ont été vus par moi-même ; quant à ses moines vénérables ou ses disciples, ils ont rapporté et décrit des événements que non seulement ils avaient entendu raconter, mais qu'ils avaient aussi vus. De tout cela, j'ai choisi quelques faits que j'ai rapportés en style terre à terre et bref, afin qu'une narration modeste apporte une nourriture édifiante. Maintenant, par conséquent, que gagne celui qui lira ce récit la passion brûlante d'une bonne conduite ; que celui qui aura entendu de ses oreilles cette geste la garde dans ses méditations<sup>42</sup>".

Présenter ainsi les sources d'une *Vita* relève d'un procédé rhétorique éprouvé : les faits rapportés y gagnent en vraisemblance<sup>43</sup>. Cette présentation repose, cependant, sur une base historique assurée. Le rédacteur était bien placé pour recueillir de la bouche même des moines de l'abbaye fondée par Wandrille les récits auxquels il se réfère. Il vivait sur place et certains des compagnons du saint étaient sûrement encore en vie au moment où il entreprit son oeuvre. Que les informations de ces anciens aient pu perdre rapidement tout rapport avec la réalité importe peu ici. L'essentiel est que le biographe ait eu à transcrire en latin des phrases de la langue courante. Or, l'écrivain, s'il fait allusion à cette tâche, n'a nullement conscience de devoir changer de langue pour mettre sous forme écrite les narrations orales qu'il a écoutées. Et nous savons que, parmi les

---

qui traite, p. 69-73 de cette Vie, mais dans une perspective différente de la nôtre et qui n'effectue qu'un rapide survol ; mais surtout à J. FONTAINE, *La culture carolingienne dans les abbayes Normandes: l'exemple de saint Wandrille*, in *Aspects du monachisme en Normandie (IV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1982, p. 31-54, qui offre, outre un dossier littéraire et historique très complet, une esquisse du portrait culturel du saint (p. 35-36) et surtout une analyse de la langue et du style de la *Vita* (p. 49-50).

42. *Vita Wandregiseli abbatis Fontanellensis*, (MGH, SRM, t. 5), *Praef.*: "... Multa a memetipso uisa, plerumque etiam uenerabilium monachorum seu discipulorum eius relatione prolata, qui non tantum audita, sed uisa narrant, in hoc opere pauca de plurima, humili quidem sermone, ut legentibus fastidium non generem, breui materiola expressi stilo, ut modica narratio edificationem nutriat, etsi minus eleganter expleta fuerit. Nunc ergo, qui hoc legit, in studium boni operis incalescat ; qui gesta in aure audierit meditando custodiat". Nous avons coupé la citation afin d'alléger le document, mais nous avons aussi légèrement amendé le texte : les incorrections que l'éditeur a gardées comme à plaisir n'ajoutent rien à sa portée pour notre propos (J. Fontaine, s'appuyant sur les travaux de F. MUELLER-MARQUARDT, *Die Sprache der Vita Wangdregiseli*, Halle, 1912, a justement regretté la sévérité excessive de B. Krusch, l'éditeur des MGH, envers ce récit).

43. La tradition hagiographique occidentale en a été, là aussi, instaurée par Sulpice Sévère. Cf. le commencement de sa *Vita Martini* et le commentaire *ad locum* de J. Fontaine.

moines, il y eut sûrement de nombreux illettrés<sup>44</sup>. De plus, même la langue de ceux de ses interlocuteurs qui avaient quelque vernis de culture écrite, devait rester très proche de la langue parlée quotidienne<sup>45</sup>. Malgré cela, les difficultés auxquelles se heurte l'écrivain ne dépendent que de sa seule médiocrité culturelle et de ses déficiences dans le maniement de la langue littéraire ; or, ce type de dialogue avait provoqué, chez un homme de haute culture comme Grégoire le Grand, des réactions esthétiques, et entraîné des adaptations lexicales<sup>46</sup>.

Il ne s'est donc pas trouvé confronté à des problèmes de compatibilité entre la parole, qu'il écoutait et qu'il devait retenir, et la langue écrite, dans laquelle il était tenu de la transcrire, à la double condition d'y donner sa place à l'expression latine traditionnelle et de satisfaire aux nécessités de la compréhension collective. Le rédacteur neustrien distingue nettement entre la communication écrite et la communication orale, et, à travers elles, entre ceux qui sont alphabétisés et ceux qui sont illettrés (*qui leget // qui in aure audierit*). Sa tâche consiste également à faire passer un enseignement dans la tradition orale populaire locale. Cette dernière prendra donc rang aux côtés de la culture savante, et l'écrivain a pleinement conscience de préparer ces "semailles" : son texte est destiné à être écouté, retenu, médité par un auditoire illettré. C'est pourquoi nous retrouvons ici la référence à une langue simple (*brevis stylus, humilis sermo*), dont l'emploi ne se justifierait pas si l'oeuvre s'adressait uniquement à des lecteurs (leurs compétences linguistiques ne relèveraient en effet pas alors de telles précautions pédagogiques).

#### *Vie de sainte Bathilde*

Nous ne connaissons pas non plus le nom du rédacteur de la *Vita Bathildae*. Il a travaillé peu après la mort de Clovis II (656) à la cour de Neustrie. Le prologue exprime des idées semblables à celles des autres préfaces. Mais nous y rencontrons en plus une appréciation personnelle sur la qualité du style noble. En effet, le biographe déclare que, écrivant pour accomplir un devoir de charité en révélant la vérité, il reconnaît que "son manque d'expérience ne lui laisse pas la force de s'exprimer avec l'ordre des mots savants qui

---

44. Cela est sûr, dans la mesure où les lettrés sont, de toute façon, une minorité dans l'ensemble de la société, où les chrétiens ayant appris au moins à lire sont peu nombreux, où les règles monastiques précisent nettement que le monastère est ouvert à tous, et où, parfois, la présence des analphabètes est directement attestée (cf. *supra*, chap. IV, p. 000).

45. On pourrait la classer dans le registre I A 3/4 de notre tableau du chapitre I.

46. Cf. *supra*, chap. III. L'immersion du rédacteur mérovingien dans une culture beaucoup plus élémentaire explique certainement ce silence : il était bien incapable de faire, comme Grégoire, un tri dans le vocabulaire.



caractérise une histoire raffinée<sup>47</sup>". Cette expression mérite notre attention. Elle est assez rare dans les *Vitae* contemporaines. L'auteur a essayé de définir son propre niveau de langue en l'opposant au registre le plus savant. C'est bien ainsi qu'il nous invite à comprendre sa déclaration, puisqu'il insiste un peu plus bas : "Nous avons assez peu l'expérience de l'enseignement savant, mais plutôt la passion d'ouvrir notre enseignement à la masse des fidèles<sup>48</sup>". Par "inexpérience" (*imperitia, minus periti*), le rédacteur entend ici certainement, non pas qu'il n'a pas l'habitude de rédiger des Vies, mais qu'il n'a pas reçu un enseignement complet : son éducation, restée sommaire, ne le garantit pas contre les défaillances d'une langue écrite littéraire qu'il manie sans aisance.

Cette dernière se définit d'après trois critères, selon l'auteur de la *Vita*. Tout d'abord, elle est d'une manière générale raffinée et recherchée (*delicatae historiae*), c'est-à-dire qu'elle se distingue nettement de l'expression écrite simplifiée (*humilis, brevis, voire rusticus sermo*). Ensuite, elle fait usage de mots savants, c'est-à-dire rares ou archaïques (*scholastica uerba*). Enfin, elle dispose les mots dans la phrase d'une manière particulière (*ordinem*), allusion aux entrelacs chers à la rhétorique classique, puis surtout à la prose d'art<sup>49</sup>. Mais ces dispositions artificielles nuisaient dès l'époque classique à la clarté de la langue ; les orateurs chrétiens durent en revenir à plus de sobriété et de sagesse pour que leur enseignement oral pût être compris.

Il était donc logique que le rédacteur fît appel, en conclusion de sa préface, à l'auditoire des fidèles. Ceux-ci comprendront mieux une langue adaptée à la communication générale<sup>50</sup>. Le narrateur offrira "grâce à des mots simples un supplément de vérité qui édifiera l'auditeur, plus qu'il ne l'enorgueillira, afin de montrer ouvertement un bréviaire de vérité. Ici donc, nous nous adressons moins aux critiques qu'aux fidèles pour leur montrer la vérité comme nous l'avons pu<sup>51</sup>". Ainsi le public et même le "grand public" sont opposés au petit

---

47. *Vita Bathildae* (MGH, SRM, t. 2), *Prol.*: "...etsi imperitia denegat uires delicatae historiae scholasticorum uerborum ordinem proferendi...".

48. *Ib.*: "Minus licet periti scholastica, sed magis studere uolumus patere aedificationi plurimorum". Cette préface se réfère très clairement, elle aussi, aux nécessités de la communication orale ; le rédacteur précise qu'il veut "patere ueritatis augmentum, quod magis aedificet audientem".

49. Sur le problème que pose l'emploi d'un ordre des mots artificiel à un écrivain du haut Moyen Age, cf. J. FONTAINE, *Isidore*, p. 149, 288, 291.

50. Nous avons trouvé juste de traduire *scholasticus sermo* par "langue de communication restreinte", *supra*, chap. IV, p. 000.

51. *Vita sanctae Bathildae, ib.*: "... ex uerbis simplicibus ueritatis augmentum quod magis aedificet audientem, quam inflat, ut imitari cupientibus compendium pietatis aperte ostendat. Hic ergo non tam detractoribus, sed potius fidelibus, quam potuimus ueritatem

nombre des puristes. Simple cliché hagiographique et *topos* d'auteur ? Les lettrés d'Afrique au temps d'Augustin se moquaient des orateurs chrétiens dont les connaissances grammaticales étaient fragiles<sup>52</sup>. Les collègues et amis de Grégoire de Tours pensaient que l'abstention et le silence étaient préférables au manque de correction linguistique<sup>53</sup>. Isidore de Séville mettait en garde les lecteurs publics contre les fautes d'accentuation qui provoquaient les sarcasmes des connaisseurs<sup>54</sup>. Manifester sa crainte des critiques ne relève donc pas de la seule *captatio benevolentiae*. Certes, les exigences grammaticales des puristes gaulois du VII<sup>e</sup> siècle sont peu comparables à celles d'Africains cultivés des années 400. Mais quelques-uns des "érudits" mérovingiens se distinguaient de leurs contemporains par des connaissances plus sûres<sup>55</sup>. De plus, les fautes grammaticales des orateurs africains seraient sans doute passées inaperçues des contemporains de notre anonyme. Il suffit de relever et de respecter ces décalages successifs pour que le rapport ainsi établi soit significatif et que le témoignage recueilli mérite de garder notre confiance<sup>56</sup>.

#### *Vie de saint Hubert*

Cette situation mérovingienne perdurera jusqu'à la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle sans changement notable. Dans les préfaces continuent d'être associées à des degrés divers les caractéristiques que nous avons rencontrées : une langue plus ou moins dégradée par rapport à une latinité de bon aloi ; l'affirmation du souci constant d'assurer une diffusion la plus large possible par le biais de la communication orale des faits dont les rédacteurs ont la charge de composer le récit ; le sentiment d'écrire dans un registre de langue qui est à la fois infidèle aux normes de la tradition écrite puriste et fidèle aux prescriptions évangéliques de la simplicité rustique. La Vie de saint Hubert, évêque de Liège de 703/4 à 727, offre une synthèse de ces traits. La préface en est plus longue, plus précise et plus explicite que les autres *testimonia* complémentaires. Sa langue,

---

ostendimus".

52. AUG., *De cat. rud.*, 9, 13. Cf. *supra*, chap. II, p. 000.

53. GREG. TVR., *Mir. Mart.*, 2, 1.

54. Cf. notre étude sur *Le lecteur*, p. 125.

55. Voir P. Riché, *Education et culture*, p. 228 (Parthenius), 229-230 (Dynamius), 412 (Léger).

56. G. SANDERS, *Le remaniement carolingien de la Vita Bathildis mérovingienne* (cité *supra*, chap. I, n. 34), présente aussi d'intéressantes remarques sur la version mérovingienne. Nous ne suivons cependant pas toute son analyse, fondée sur une grille trop semblable à celle qu'a proposée R. Wright (*Late latin*), et qui repose sur une lecture *diglossique* de la réalité sociolinguistique, dès le VI<sup>e</sup> siècle. Sur notre rejet de ce concept pour une période si haute, cf. *infra*, chap. IX.

demeurée d'une grande incorrection, est parfois obscure ; mais on décèle chez le rédacteur un effort réel d'amplification littéraire : tout en reprenant adroitement des formules heureuses élaborées dans d'autres préfaces, il nourrit son exposé de citations bibliques bien venues<sup>57</sup>.

Celles-ci soulignent et légitiment la mission kérygmaticque du rédacteur. Car l'obligation de communiquer partout le savoir qu'il détient est répétée avec force : "Il a la passion de révéler à ses frères chrétiens l'imitation des saints, afin que l'exemple de leur vie les embrase d'un feu plus ardent... il convient de faire briller aux yeux de l'humanité la Vie des saints pour qu'elle soit utile au grand nombre<sup>58</sup>". Cette certitude donne au rédacteur le courage de surmonter le sentiment de ses limites intellectuelles, qui le rendent incapable de maîtriser parfaitement la langue littéraire<sup>59</sup>. D'autres que lui se sont découragés : leur instruction est médiocre et leur culture réduite<sup>60</sup>. Or ils savent que les manuscrits de la Vie qui va être rédigée arriveront sous les yeux de lecteurs au jugement sévère, parce qu'ils ont su se munir d'un savoir littéraire qui les rend très exigeants sur la correction du langage. Ils se moqueront de cette composition<sup>61</sup>. Car la langue écrite par l'auteur de la Vie de saint Hubert est d'un niveau très humble. Elle emploie des mots d'illettrés qui sont réunis en un ensemble mal accordé : le résultat est que le texte donnera l'impression d'une parole gâtée<sup>62</sup>.

---

57. *Vita Hucberti episcopi traiectensis, Prol.* (MGH, SRM, t. 6, p. 482). L'éditeur, B. Krusch, a répertorié en marge les emprunts du rédacteur : les préfaces des Vies de saint Amand, de saint Arnulf, et de saint Wandrille ont été reprises et intégrées au développement, qui ne se contente pas d'en faire une rhapsodie, mais présente un exposé personnel. Outre la citation attendue *Aperi os tuum et ego adimplebo illud*, l'auteur la complète par une heureuse référence à Luc et à Matthieu, *Nemo accendit lucernam et in abscondito ponit neque sub modio, sed supra candelabrum ut luceat omnibus qui in domo sunt*.

58. *Ib.* : "Ergo labiis subpremere reticendo nullatenus credimus, quicquid in exemplo bonae actionis diulgata proficiunt atque sectatoribus suis incunctanter partem tribuunt cum sanctis... Sed ego nihil uereor, cuius studium est imitationem sanctorum pandere fratribus, ut eorum uitae exemplo accendantur profusius, quorum ad supernam patriam amor est... Cum summa diligentia uitam sanctorum hominibus enitere in promptu decet, ut multis proficiat".

59. *Ib.* : "Etenim cum huius sancti pontificis uitae cursum stilo elicere adgredior, uires non suppetunt, inpericia denegante".

60. *Ib.* : "Veritur a quibusdam meis contubernalibus, simplices atque minus peritos tantum arripere opus".

61. *Ib.* : Les critiques sont désignés d'abord par les termes *periti uiri*, puis, de nouveau par les mots encore plus précis *eruditi atque periti lectores*.

62. *Ib.* : "... ne pro rusticitatis uerba et inconposita oracione derisui habeantur ab eis... ut rusticitati meae et pollutis sermonibus ueniam dent...". L'emploi des cas à lui seul justifierait les

Bien que cette distinction paraisse à priori moins nette dans ce prologue que dans la préface, par exemple, de la Vie de saint Léger, l'auteur de la *Vita* s'adresse à deux publics différents : celui des lecteurs et celui des auditeurs. La présence des premiers ne fait pas difficulté ; les seconds sont plutôt suggérés que désignés par diverses expressions<sup>63</sup>. Que la Vie soit destinée à la communication orale générale se déduit plutôt de l'insistance de l'auteur sur l'universalité du public visé. On décèle en outre - mais peut-être un peu entre les lignes - que le rédacteur se détourne des goûts littéraires des lecteurs pour satisfaire les besoins pastoraux des auditeurs. Quelle était l'aire linguistique dans lesquels vivaient ceux-ci ? Saint Hubert avait été évêque dans une région où le latin et le germanique étaient en contact étroit. Mais il serait déraisonnable de conclure à une répartition des territoires au point de vue linguistique aussi nette qu'elle l'est devenue de nos jours. Tout donne à croire que le rédacteur pouvait s'adresser à des locuteurs en majorité de souche latine<sup>64</sup>. Ce document se termine donc à juste titre sur une demande d'indulgence de la part des lecteurs lettrés : ils corrigeront les fautes ; mais ils ne devront pas s'offenser du style, pas plus que ne le faisaient à la même époque les moines de saint Riquier.

C - *Un faux témoignage : la Vie de saint Mommelin*

*Parler roman à Noyon dès 660 ?*

Ces constatations nous invitent à considérer avec beaucoup d'attention et de réserve un passage célèbre de la Vie de saint Mommelin<sup>65</sup>. Ce dernier succéda à Eloi comme évêque de Noyon. Sa biographie fut composée peu après sa mort par un clerc de la cité. Elle a retenu l'attention des philologues et des historiens qui en ont généralement conclu que, vers 660 à Noyon, les locuteurs lettrés avaient pris conscience de l'existence d'une langue parlée distincte de la langue écrite traditionnelle. C'est l'avis d'un historien de la culture comme P. Riché<sup>66</sup>. De son côté, le romaniste D'A.S. Avalle

---

qualificatifs que s'attribue l'auteur lui-même.

63. *Ib.*: "Aperi os tuum et ego adimplebo illud (citation biblique)...Labiis subpremere reticendo...".

64. Sur les limites linguistiques, cf. L. MUSSET, *Les invasions*, p. 175 et S. POP, *La dialectologie*, t. 1, planche 3, p. 57.

65. *Vita Mommelini*, in *AS, Belgii*, t. 4, p. 403 (version mérovingienne) et 7, 2, p. 938 (version carolingienne).

66. P. RICHE, *Education et culture*, p. 537, n. 256 : "Son successeur, Mommelin, connaissait, selon son biographe, la *romana lingua* et la *theutonica*". Cette interprétation est acceptée par R. MC KITTERICK, *The Frankish Church*, p. 189.

s'est fondé sur cette même Vie, à laquelle il a consacré une longue et intéressante étude, pour affirmer qu'à cette époque, on avait clairement conscience de parler roman, parce que l'évêque lui-même employait volontairement cette langue pour instruire ses fidèles<sup>67</sup>. Cette déduction aurait alors concordé avec l'idée que se faisaient certains linguistes du rythme des transformations de la langue parlée populaire en Gaule du Nord<sup>68</sup>.

#### *Un document remanié*

Cependant, une telle présentation des faits ne peut être acceptée. Dans sa grande histoire de la langue française, F. Brunot avait d'abord utilisé lui aussi le texte essentiel de la Vie. Puis, il avait remarqué qu'il était interpolé et avait renoncé à l'utiliser dans son dossier<sup>69</sup>. Cette particularité semble depuis être passée inaperçue. Or, elle rend le témoignage de la *Vita caduc*. Car il existe, en réalité, deux versions de ce récit. L'une a été rédigée peu après le décès de Mommelin. L'autre a été refaite, d'après cette première version, au IX<sup>e</sup> siècle. Cette distinction est essentielle. En effet, la rédaction carolingienne diffère nettement du texte mérovingien. Dans la rédaction ancienne, on lit qu'avant d'être appelé à l'épiscopat par Clotaire III, "la réputation des bienfaits de Mommelin était parvenue jusqu'aux oreilles du roi, parce qu'il s'exprimait fort bien, non seulement en langue germanique, mais aussi en langue latine<sup>70</sup>". Dans la version remaniée, il est écrit : "Le peuple a choisi Mommelin pour être son évêque parce qu'il était remarqué en raison de son habileté à parler latin et germanique. De fait, le diocèse de Noyon parle en majeure partie en langue romane, Tournai au contraire en langue germanique. Cependant, il est bien connu que, comme la grâce lui en avait été accordée, il répondait parfaitement en un latin plus soigné que l'une et l'autre langues. Parce que donc, on le savait exercé à l'emploi de tant de langues d'une telle importance<sup>71</sup>..."

---

67. On se reportera à D'A.S. AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, p. 3-8.

68. Cf. *supra*, chap. I, p. 000.

69. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française (2)*, Paris, 1966, t. 1, p. 138.

70. *Vita Mommelini* : "Cuius in loco, fama bonorum operum, quia praeualebat non tantum in theutonica sed etiam in romana lingua, Lotharii regis ad aures usque perueniente, prefatus Mummolenus, ad pastoralis regiminis curam subrogatus est episcopus".

71. *Ib.* : "Sic itaque plebs Mummolenum pontificem sibi elegit tum quia et latina et theutonica praepollebat facundia. Ecclesia siquidem Nouiomensis romana uulgariter lingua, Tornacensis uero theutonica, maiore ex parte utitur ; utraque autem eruditiorum latinorum eloquio, sicut gratia haec concessa fuerit, ad plenum respondere dinoscitur. Quia ergo tot et tantarum linguarum peritum eum nouerat..."

La comparaison des deux versions suggère les remarques suivantes. D'abord, le philologue italien néglige le fait que la première des deux Vies, qui a été rédigée cent cinquante ans avant le concile réformateur de Tours (813), use uniquement de l'expression *romana lingua*. Or, il reconnaît lui-même par ailleurs que l'argumentation de H.F. Muller sur le sens de cette expression est inattaquable<sup>72</sup> : avant le IX<sup>e</sup> siècle, elle signifiait exclusivement "langue de Rome", c'est-à-dire, tout à fait normalement, "langue latine"<sup>73</sup>. Ce n'est donc qu'en s'autorisant de la version remaniée que D'A.S. Avalle a pu légitimement comprendre le texte comme il l'a fait. Mais sa conclusion est excessive : ce témoignage du neuvième siècle ne peut servir à prouver que l'on avait conscience de parler roman à Noyon dans le troisième quart du septième siècle. En effet, un rédacteur écrivant après 813 devait savoir clairement que trois langues étaient en usage entre Noyon et Tournai : le roman, le germanique et le latin, parce qu'il connaissait la situation générale du Nord de la Gaule depuis les conciles réformateurs. Et il a très bien pu estimer nécessaire de reporter de cent cinquante ans en arrière la situation linguistique qui était la sienne. Par conséquent, son témoignage ne saurait être retenu pour le VII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit en réalité d'une rétrojection que contredisent tous les documents cités et analysés jusqu'ici.

#### *Spécificité chronologique des dénominations*

Ensuite, le commentateur considère comme équivalents dans la version récente les deux expressions *latina facundia* et *romana vulgariter lingua*. Selon lui, la seconde locution serait en réalité un synonyme de la première<sup>74</sup>. Il faudrait donc traduire par "langue romane", non seulement l'une, mais aussi l'autre dénomination. A l'abord, cette hypothèse n'est pas irrecevable. L'accepter ne signifierait néanmoins pas, comme nous l'avons vu, que les locuteurs lettrés du VII<sup>e</sup> siècle avaient eu conscience d'une discontinuité linguistique. Mais il paraît, de toute façon, beaucoup plus satisfaisant de supposer que le rédacteur interprète et complète l'ancienne Vie, au moment où il récrit ce passage du récit. Par conséquent, l'expression *romana vulgariter lingua* n'est pas une répétition synonymique de la première, *latina facundia*, mais est une glose qui répète et précise l'indication donnée par la Vie carolingienne une première fois en reprenant presque mot à mot le texte mérovingien. Ce dernier ne s'exprimait d'ailleurs qu'une fois sur ce sujet, en une unique phrase. Au contraire, si l'on prête attention à la formulation exacte du dernier récit, on verra que l'enchaînement même des idées invite à comprendre en ce sens. La

---

72. D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 6-7.

73. H.F. MULLER, *On the use of the expression lingua romana*. Les conclusions de cet article ont été en général acceptées, notamment par H. Pirenne (dans son *Mahomet et Charlemagne*) et par F. Vercauteren (dans un article, *Le Romanus des sources franques*, in RBPh, t. 11, 1932, p. 77-88).

74. D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 6-7.

particule de liaison *siquidem* signifie que le rédacteur fait un ajout à la première indication. L'évidence du texte est ainsi mieux respectée, tout comme le sont les enseignements que nous apporte le contexte historique et culturel.

Il paraît très difficile en effet d'admettre que dès après 813 les mots *lingua latina* aient pu désigner la "langue romane". Nous savons au contraire que c'est très précisément en ce début du IX<sup>e</sup> siècle que s'est établie avec netteté dans la conscience commune des lettrés, comme dans leur vocabulaire, la distinction entre langue latine et langue romane<sup>75</sup>. En fait, le biographe du IX<sup>e</sup> siècle a commis un faux-sens sur l'expression *romana lingua* qu'il a rencontrée dans la rédaction primitive, comme, après lui, certains historiens et philologues modernes, qui ont pu se laisser induire en erreur par analogie avec une situation plus tardive<sup>76</sup>. Car les auteurs mérovingiens, puis carolingiens ont toujours désigné sous ce vocable le latin jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle (et parfois plus longtemps). D'un autre côté, la langue parlée populaire fut désignée vers la même époque *romana lingua rustica* ("le latin des illettrés")<sup>77</sup>.

Mais la forme de cette expression a rapidement évolué pour des raisons d'économie linguistique : préciser à chaque fois la désignation à l'aide d'un substantif auquel étaient accolés deux adjectifs était long. Aussi s'est-il produit une réduction progressive du syntagme<sup>78</sup>. Celui-ci s'est d'abord réduit à deux éléments, puis à un seul, avec pour corollaire un croisement avec des expressions d'un autre genre (*romanum eloquium*), qui a entraîné un changement du féminin au masculin. Le terme "roman" est, de la sorte, devenu générique. Mais peu après l'an 800, l'expression *lingua Romana* risquait ainsi de devenir ambiguë : elle pouvait désigner soit le "latin", soit le "roman". La locution *lingua latina* demeurait disponible et en usage. Elle fut chargée de nommer seule la langue traditionnelle, alors que les mots *lingua Romana* se spécialisèrent rapidement dans la désignation de la langue nouvelle<sup>79</sup>. Cette évolution montre qu'en aucun cas, *lingua latina* ne pouvait signifier "roman" après 813, mais qu'en revanche un lettré du IX<sup>e</sup> siècle relisant un texte du VII<sup>e</sup> pouvait très bien comprendre à tort "langue romane"

---

75. Cf. *infra*, chap. VI.

76. Cf. *supra*, chap. I, p. 000.

77. Cf. *infra*, chap. VII.

78. On se réfère au chapitre sur *La réduction du coût de l'information dans les unités syntagmatiques*, in J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français*, Paris, t. 1, 1965, p. 92-96.

79. On s'est référé également aux travaux de H.G. KOLL, *Lingua latina, lingua romanica und die Bezeichnungen für die romanischen Völgärsprachen*, in *Estudis Romanics*, t. 6, 1957/8, p. 95-164 et de B. MULLER, *Zum Fortleben von Latinu und seinen Verwandten in der Romania*, in ZRPh, t. 79, 1983, p. 38-73.

s'il y rencontrait les mots *lingua romana*. Notre interprétation sur le faux-sens du rédacteur semble confirmée par le fait qu'il a senti la nécessité d'écrire, dans sa reprise explicative, *romana uulgariter lingua*. Certes, l'adverbe modifie en principe le verbe *utitur* et non *romana*. Mais, à supposer qu'on puisse être très confiant dans la rigueur syntaxique de ces phrases, le groupe de mots considéré est le décalque fidèle de celui que nous commentons dans le canon dix-sept du concile de Tours. En effet, ces syntagmes offrent des groupes où chaque mot se correspond exactement, *uulgariter* ayant occupé dans l'un la place de *rustica* dans l'autre. C'est donc à cette proclamation conciliaire si neuve que pensait probablement notre auteur au moment où il rédigeait.

### *Le don apostolique des langues*

Nous rejetterons enfin l'objection soulevée par D'A.S. AVALLE à propos des dons linguistique du saint: "On n'a pas encore fourni une démonstration convaincante des motifs qui auraient poussé l'auteur anonyme de la *Vita* à inventer le polyglottisme de Mommelin<sup>80</sup>". Cette difficulté est levée très simplement à partir des règles de l'hagiographie. Le don des langues est effectivement, depuis la première Pentecôte chrétienne, une vertu tout à fait apostolique. Un saint trilingue disposait donc de plus de vertus qu'un saint bilingue. Après 813 d'ailleurs, les témoignages des biographes sur l'habileté des prédicateurs dans les deux langues latine et romane se multiplient. C'est précisément le cas de saint Adalhard. L'abbé de Corbie, mort en 826, eut droit à une biographie très rapidement. Or, l'auteur fait son éloge en des termes que nous retrouvons sous la plume du réviseur de la *Vita Mummolini*<sup>81</sup>. L'évêché de Noyon et l'abbaye de Corbie appartiennent à des espaces culturels très proches. La manière dont le réviseur de la Vie de saint Mommelin s'empresse d'ajouter que tout en maniant parfaitement les langues vulgaires, le saint était un excellent orateur latin rappelle tout à fait les éloges de la Vie d'Adalhard : cette ressemblance recouvre-t-elle une discrète rivalité ? Ou révèle-t-elle que les rédacteurs travaillèrent sur un canevas identique ?

Ainsi, le texte du IX<sup>e</sup> siècle ne permet aucune conclusion dans le sens d'une prise de conscience aussi ancienne que la première des deux versions de la *Vita*. En revanche, le texte de la rédaction mérovingienne invite à comprendre que les deux langues parlées dans le Nord de la Gaule en 660 par les lettrés, même dans le cas d'une communication verticale, étaient uniquement le latin, et, bien sûr, le germanique. Ce bilinguisme était déjà présenté comme une qualité. On le verra de nouveau cité de manière élogieuse trois générations plus tard, à propos de Chrodegang<sup>82</sup>. On admettra donc que les rédacteurs

---

80. D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 8, *Nota bene, Secondo*.

81. Le récit est dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (éd. J. MABILLON), t. 4, p. 335 : "Si uulgari, id est romana lingua, loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius ; si uero theutonica, enitebat perfectius ; si latina, nulla omnino absolutius".

82. Cf. *infra*, p. 401. La situation est semblable dans la région



de *Vitae mérovingiennes* portent un témoignage assez personnel sur les conditions dans lesquelles s'établissait la communication verticale. La relation qu'ils avaient mission d'établir entre leur public analphabète et la langue écrite traditionnelle, les a obligés à tenir compte de cette présence des illettrés, et à définir les niveaux de langue qui leur paraissaient adaptés à la communication.

## II - SIGNES ACTIFS : CONSCIENCE LINGUISTIQUE DES LETTRES

Les indices et les preuves que les Vies étaient destinées à établir une communication efficace entre les lettrés, accoutumés à s'exprimer dans les registres traditionnels, et les illettrés, contraints ainsi de dépasser leur niveau stylistique pour s'ouvrir à un enseignement qui dérangeait leurs habitudes, recevront un complément positif si nous considérons d'abord de quelle manière se situaient les deux langages, écrit et parlé, comme les deux registres, savant et simple, dans la conscience des lettrés. Le sentiment de vivre dans un monde encore latin, en dépit des contrastes entre les niveaux de langue, dont ils avaient une nette conscience, n'est pas dû à une simple illusion culturelle provoquée par l'immersion dans un monde purement clérical. La nature du bilinguisme en usage à la cour de Charles Martel démentira à son tour une telle hypothèse. Les qualités artistiques - et notamment articulatoires - nouvellement exigées des chantres, lors de l'introduction du chant romain à Metz, achèveront de manifester par des signes actifs la permanence de la latinité comme instrument général d'instruction et de communication.

### A - *Dénominations des langages savant et populaire*

Le rapport que les lettrés établissaient entre le style savant et le style populaire se laisse définir avec une certaine précision, dans la mesure où l'un comme l'autre reçoivent des dénominations qui varient selon les auteurs, et se complètent. De plus, les lettrés définissent souvent ces deux styles en les opposant l'un à l'autre. Il s'ensuit que nous pouvons mieux saisir la réalité qui y est représentée, au moyen d'un tableau de comparaison systématique.

#### *Tableau comparatif*

---

de la Moselle, comme l'a montré N. GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle, La province de Première Belgique entre Antiquité et Moyen Age*, Paris, 1980, p. 240 (d'après la langue des inscriptions).

Auteur, date, centre géographique de la rédaction.	Style savant.	Style populaire
<i>Vita Richarii IIa.</i> Alcuin - Vers 790 - Abbeville.	<i>cultius adnotare.</i>	<i>simplex et minus polita locutio.</i>
<i>Vita Leudegarii IIa.</i> Ursinus - Vers 690 Poitiers.	<i>Clausa ac incognita uerba.</i>	
<i>Vita Eligii.</i> Dadon - Vers 670 - Rouen.	<i>lepos sermonis. grammaticorum fumus. eloquenter oratio depromi.</i>	<i>sermo tenuis. simplex sermo. sermo incultus. uilitas sermonis. rusticitas nimia.</i>
<i>Vita Boniti.</i> Anonyme - Vers 710 -Clermont.	<i>luculento stilo prolata.</i>	<i>simplex et incultus sermo.</i>
<i>Vita Wandregiseli.</i> Anonyme - Vers 680 -Fontenelle.		<i>humilis sermo. breuis stylus. eleganter minus.</i>
<i>Vita Bathildae.</i> Anonyme - Vers 660 -Neustrie.	<i>ordo scholasticorum uerborum. scholastica aedificatio.</i>	<i>imperitia. uerba simplicia.</i>
<i>Vita Huberti.</i> Anonyme - Avant 740 - Région de Liège.		<i>rusticitatis uerba. incomposita oratio. rusticitas. polluti sermones. corrigenda, digna emendatione.</i>

Ce tableau n'est naturellement pas exhaustif : le nombre élevé de Vies authentiques conservées et publiées, ne serait-ce que dans les MGH, offre une matière très riche pour ce genre d'enquêtes. Cependant, les allusions aux problèmes de style n'y sont pas constantes. De nombreux récits entrent d'emblée dans la Vie proprement dite, sans autre considération. D'autres ne font qu'effleurer la question<sup>83</sup>. D'autres au contraire précisent d'un mot leur choix stylistique<sup>84</sup>. Il y aurait lieu enfin de regarder de plus près comment les rédacteurs carolingiens ont traité ces déclarations liminaires<sup>85</sup>. Ces variations elles-mêmes seraient sans doute source d'enseignements. Mais les textes que nous avons analysés ont une valeur exemplaire, car ils sont les plus explicites, la préface écrite par saint Ouen à sa *Vie de saint Eloi* ayant à notre avis la précision la plus étonnante. Le reste de la documentation s'organise sans contradiction à l'intérieur du système littéraire et linguistique défini conjointement par ce document et par la préface à la *Vie de saint Léger*. On y observe en outre une certaine continuité, dont le point d'aboutissement est résumé par la Vie de saint Hubert, qui achève la période mérovingienne.

Les dénominations du style savant insistent beaucoup sur son caractère artificiel et sur son obscurité. Il se définit d'abord par un recours accentué à la science grammaticale (*grammaticorum fumos*). Ensuite, il fait usage d'entrelacs de mots (*ordo scholasticorum uerborum*) et emploie un vocabulaire rare et difficile (*clausa ac incognita uerba*). Ces procédés sont le prix à payer pour accéder à une séduisante élégance (*lepos sermonis, eloquenter oratio depromi*) qui soit propre à satisfaire aux exigences d'un enseignement d'élite (*scholastica aedificatio*) et aux goûts de lecteurs instruits (*eruditi atque periti lectores*). Au contraire, le style populaire est moins soucieux de respecter la norme grammaticale (*imperitia, rusticitas nimia*). Il ne recherche pas les circonlocutions ni les tournures difficiles (*sermo tenuis, breuis stylus, uerba simplicia*), mais se contente d'une expression dont le niveau littéraire est très humble (*uilitas sermonis, humilis sermo*). Il peut garder parfois une certaine qualité ; mais il s'abaisse parfois à un point tel qu'il représente un langage sans ordre et comme souillé (*incompositus, pollutus sermo*). Ainsi le texte devient immédiatement accessible au public le plus vaste, même si l'auteur doit abandonner toute prétention à l'esthétique oratoire qui pourrait faire sa gloire d'écrivain (*minus polita locutio, minus idonee digna eloqui*).

---

83. C'est le cas de la *Vita Beati Audoini episcopi, praef.* (MGH, SRM, t. 5, p. 553-554).

84. Comme l'auteur de la *Vita Beati Amandi* (MGH, SRM, t. 5, p. 429), "qui méprisera la réprobation que pourrait faire naître son langage d'illettré sans distinction (*licet rustico ac plebeio sermone*)".

85. Le remaniement carolingien de la *Vita sanctae Bathildae* (MGH, SRM, t. 2, p. 482, col. B) ne répète nullement les analyses très précises de la version A : il élague largement dans une question qui semble moins l'intéresser.

*Expressions cicéroniennes*

Il faudrait mettre peut-être entre parenthèses l'expression d'Alcuin, *minus polita locutio*, car elle est apparue sous la plume d'un lettré qui vécut dans un cadre culturel très différent du contexte où les biographes mérovingiens rédigeaient leurs préfaces. Le retour aux sources classiques explique peut-être que l'auteur carolingien ait employé une expression cicéronienne pour caractériser la langue de la *Vie de saint Riquier*<sup>86</sup>. Cependant, on retrouve des traces de la tradition rhétorique antique chez presque tous les écrivains mérovingiens, si indigente qu'elle ait été leur culture. En effet, dès Cicéron, les mots *orator tenuis* désignaient l'"orateur sans prétention" qui, "pourvu qu'il soit puriste, ne sera pas audacieux pour la création verbale, et qui sera discret et économe dans les métaphores"<sup>87</sup>. Le biographe de saint Wandrille fait allusion à une narration *minus eleganter expleta*. Or, l'*elegantia* désignait dans le vocabulaire de la rhétorique cicéronienne une correction de langue normative correspondant à un certain purisme grammatical. Ce sens et cette valeur ont traversé les siècles, puisque Jérôme les a accueillis dans ses propres catégories esthétiques<sup>88</sup> : elles ont pu ainsi parvenir à ces auteurs gaulois - par l'intermédiaire des écrivains chrétiens ou par l'étude des grammairiens - , même si leur perception avait perdu beaucoup de sa clarté<sup>89</sup>. Ces constatations n'ôtent pas leur valeur indicative réelle aux textes que nous venons de citer.

---

86. Cf. *supra*, n. 11.

87. Cic., *Orat.*, 81 : "Ergo ille tenuis orator, modo sit elegans, nec in faciendis uerbis erit audax, et in transferendis uerecundus et parcus". Dans le vocabulaire de la rhétorique, *tenuis sermo* tend à être l'équivalent de *simplex sermo*. Voir Cic., *De orat.*, 1, 57 : "Eadem, de quibus illi tenui quodam et exsanguis sermone disputant, hic cum omni iucunditate et grauitate explicat" et *Orat.*, 20 : "Tria sunt genera dicendi. Nam et grandiloqui fuerunt et contra tenues, acuti, omnia docentes et dilucidiora, non ampliora facientes". Significativement, Cicéron lie la notion de *tenuis sermo* à celle de clarté (*dilucidiora*), qui est étrangère au registre supérieur (*ampliora*). Mais pour lui, *tenuis sermo* n'équivaut absolument pas à *rusticus sermo*. Les deux expressions ne deviennent interchangeable chez les orateurs chrétiens qu'aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. En revanche, elles ne seront de nouveau plus équivalentes chez Alcuin (cf. *infra*, chap. VI, p. 000). Le champ sémantique de la locution *sermo tenuis*, sans perdre sa cohérence, a donc profondément évolué des temps classiques au VII<sup>e</sup> siècle. Les apports de mots demeurent traditionnels, mais les rapports entre ceux-ci changent nettement.

88. Sur le sens du mot *elegantia* et sur son héritage hiéronymien, cf. notre étude, *Saint Jérôme et l'elegantia*.

89. Encore que, comme nous l'avons souligné *supra*, n. 34, la formation culturelle et les capacités intellectuelles d'un saint Ouen ne devraient pas être sous-estimées.

*Oppositions et distinctions nouvelles*

L'emploi d'un vocabulaire cicéronien demeure en effet naturel, dans la mesure où les rédacteurs sont les héritiers d'un longue tradition de culture écrite dont ils sont les dépositaires, mais aussi dont ils sont en partie dépendants. Mais ils ont parfaitement pu appliquer des expressions anciennes à des notions nouvelles. Cette hypothèse est vérifiée par l'observation suivante : certes, les mots et les tournures que nous avons pu relever sont assez traditionnels ; mais les oppositions internes entre ces expressions sont, elles, nouvelles. Pour nous borner au problème de l'originalité des préfaces mérovingiennes par rapport aux clichés des grammairiens qui avaient perpétué, depuis Quintilien jusqu'à Consentius, les expressions cicéroniennes, il est remarquable que désormais le talent et l'élégance oratoire ne soient plus mis en opposition avec la maladresse besogneuse.

Pour Cicéron, comme pour Quintilien, le véritable orateur se distinguait parce qu'il savait faire beaucoup plus que s'exprimer en latin correct<sup>90</sup>. Mais pour nos auteurs du VII<sup>e</sup> siècle, l'opposition se place désormais entre une langue correcte et une langue incorrecte. En effet, il est frappant que la *simplicitas* et la *rusticitas* soient constamment tenues pour synonymes et que ce soit à ces deux critères que s'opposent les qualifications de la langue savante. Si la notion de *sermo simplex* fait partie des catégories de la parole oratoire dans l'enseignement de Cicéron<sup>91</sup>, elle ne saurait être associée à l'idée d'une expression incorrecte d'illettré (*sermo rusticus* ou *agrestis*), qui est, elle, totalement rejetée à l'époque classique. Ce concept n'entre dans les valeurs oratoires de manière positive, mais de façon très timide, que sous la plume d'Augustin<sup>92</sup>. Il trouve en définitive une place qui n'était pas initialement la sienne dans le cadre d'une esthétique et d'une éthique littéraires chrétiennes. Le centre de gravité des anciennes antonymies oratoires s'est déplacé. Les auteurs mérovingiens définissent ainsi des rapports originaux où l'*eloquentia* et la *rusticitas* s'opposent en une dialectique nouvelle que nous avons vu s'esquisser cinquante ans plus tôt chez Isidore de Séville<sup>93</sup> : la première, en effet, ne peut s'accomplir que

---

90. Cic., *De orat.*, 3, 52 : "Nemo enim unquam est oratorem, quod latine loqueretur, admiratus. Si est aliter, irrident, neque eum oratorem tantummodo, sed hominem non putant. Nemo extulit eum uerbis, qui ita dixisset, ut qui adessent intelligerent quid diceret, sed contempsit eum, qui minus id facere potuisset". Le souci de l'intelligibilité, quoique fondamental chez l'orateur, ne confère nullement à cette nécessité quelque prestige esthétique que ce soit : c'est une condition, mais ce n'est pas une valeur.

91. Cf. *supra*, n. 87.

92. Cf. *supra*, chap. II. Augustin s'intéresse d'abord à l'intelligibilité, qui est alors érigée en valeur oratoire par le biais d'une réévaluation chrétienne de l'ancien ordre des critères.

93. Cf. *supra*, chap. IV, p. 000.

grâce à la seconde, dans la mesure où le pasteur assume sa tâche d'orateur véritable.

### *Statut du registre populaire*

Peut-on tenter d'interpréter ici avec un peu plus de précision les dénominations en question ? Le recours accru à la grammaire signifie que le style savant s'écarte largement de l'usage spontané. Les entrelacs de mots supposent, en effet, que la compréhension repose sur une distinction claire des désinences des déclinaisons. Or, nous savons qu'à la fin du septième siècle, dans l'aire linguistique des futurs parlers d'oïl, les fins de mots perdent beaucoup de leur netteté : les voyelles finales, devenues instables, tendent, en général à s'effacer de la prononciation<sup>94</sup>. Par conséquent, un ordre des termes artificiel, fondé notamment sur des disjonctions importantes devait gêner gravement la communication. L'emploi d'un vocabulaire archaïque avait certainement le même effet, alors que le fond lexical de la langue subissait d'amples changements<sup>95</sup>. D'ailleurs, l'archaïsme pouvait provenir moins de la présence de mots rares que de leur usage en un sens qu'ils avaient perdu<sup>96</sup>. Les dénominations du style populaire recevront de notre part une interprétation antithétique.

Nous y retrouvons des règles d'élocution qui, apparues dès l'époque républicaine, sont, comme nous l'avons vu, devenues l'objet des préoccupations constantes des écrivains et des orateurs chrétiens à partir du V<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup>. Ce style populaire se définit en partie négativement<sup>98</sup>. Il est d'abord allégé des artifices essentiels qui caractérisent l'autre style. En ce sens, il s'oppose à lui. Mais il n'en est pas totalement distinct ; il est composé à partir de la langue écrite traditionnelle, simplement dépouillée de toute une part de ses procédés grammaticaux et rhétoriques. Par conséquent, il s'agit toujours d'un problème de langage, et non d'une différence de langue entre le registre savant et le registre populaire. Un trait positif

---

94. Cf. P. FOUCHE, *Phonétique historique du français*, t. 2, *Les voyelles (2)*, Paris, 1969, p. 501.

95. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. 1, p. 102-133 et p. 276-295.

96. Sur les changements sémantiques de certains mots à l'époque mérovingienne, voir M.A. PEI, *The language of the eighth century texts*, p. 324-325.

97. Cicéron exigeait d'un orateur qu'il fût intelligible du plus grand nombre : *Brut.*, 114, 120 et 264 : "Nam populo non erat satis uendibilis (C. Visellius Varro) ; praeceps, quaedam et cum idcirco obscura quia peracuta, tum + rapida et celeritate caecata oratio". Mais l'intelligibilité n'interdit alors nullement le déploiement d'une éloquence savante.

98. Sur ce problème de l'emploi du *sermo humilis*, adapté à la compréhension populaire, par les pasteurs chrétiens, cf. aussi E. AUERBACH, *Literary language and its public*, p. 40 sqq.

fondamental définit ce canal oratoire de communication générale : il est en rapport de plus en plus étroit avec les *rustici* et les *illitterati*. Tout se passe donc comme si les nécessités de la communication verticale faisaient peser d'un poids de plus en plus grand la présence quotidienne des locuteurs qui ne maniaient que la langue parlée populaire<sup>99</sup>. Cette dernière observation explique peut-être l'impression produite par la dernière Vie que nous avons analysée. Le vocabulaire qui décrit le registre populaire y est plus précis que dans n'importe quel autre auteur (*polluti sermones*) : le rédacteur est désormais loin de l'équilibre soigneux que cinquante ans auparavant cherchait à respecter saint Ouen<sup>100</sup>.

Cependant, la langue populaire n'est reconnue comme radicalement distincte ni de la langue parlée par les lettrés, ni de la langue écrite traditionnelle. Elle fait partie d'une ensemble plus vaste et qui est toujours solidement en place, la latinité. Forme la plus humble de celle-ci, acceptée au prix de diverses améliorations comme véhicule de la parole chrétienne, filtrée par une orthographe et une grammaire hésitantes, mais qui lui modèlent encore un visage traditionnel, elle continue l'ancienne parole des pêcheurs et des paysans que Rome avait léguée à l'Occident<sup>101</sup>.

#### B - Le bilinguisme à la cour des premiers carolingiens

Ce temps où se prolonge la latinité (faut-il dire qu'elle survit ?) passe ainsi la frontière symbolique de 700 pour nous conduire jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle en Gaule du Nord. La langue parlée populaire n'est toujours pas identifiée comme une langue indépendante de la langue traditionnelle. Ne se présentent encore que deux dénominations génériques pour désigner les parlars quotidiens : le latin et le

---

99. Notre point de vue, on le voit, est donc beaucoup plus proche de celui que soutient M. Van Uytvanghe que des idées avancées par M. Heinzelmann (cf. *supra*, n. 2). En fait, que la rédaction des Vies ait correspondu à une promotion idéologique voulue de et par l'élite mérovingienne, n'est pas contradictoire avec le désir de faire "descendre" ces nouvelles valeurs au niveau de la grande masse des illettrés. On retrouve alors les contraintes nées de la nécessité de communiquer cette idéologie, et, surtout, de la faire partager.

100. Nous soupçonnerions volontiers que s'amorce à travers sa préface la révélation d'une certaine détresse linguistique.

101. L'idée que la langue de Rome formait une seule entité au sein de laquelle se côtoyaient de nombreux registres, et d'où les écrivains et les orateurs extrayaient la matière et la manière de leur expression littéraire est affirmée par Cicéron dans le *De oratore* (3, 177) : "Non enim sunt alia sermonis, alia contentionis uerba neque ex alio genere ad usum cotidianum, alio ad scaenam pompamque sumuntur ; sed ea nos cum iacentia sustulimus e medio, sicut mollissimam ceram ad nostrum arbitrium formamus et fingimus". Par approximation, on pourrait soutenir que l'orateur possédait implicitement un concept langagier très proche de celui que nous définissons aujourd'hui par le terme de diasystème.

germanique, comme le montre le double témoignage de Paul Diacre sur l'évêque de Metz Chrodegang, et de Chrodegang sur lui-même.

### *Les langues parlées par Chrodegang*

Dans le troisième quart du VIII<sup>e</sup> siècle, l'érudit italien Paul Diacre entreprend, à la demande du souverain franc, d'écrire une notice biographique sur les évêques de Metz. Cet auteur est un témoin important : il est un homme de la Renaissance carolingienne ; ses connaissances grammaticales et littéraires sont remarquables. Il manie un latin aisé et correct<sup>102</sup>. De plus, il s'est rendu en France, et ses voyages l'ont mis en contact avec l'aristocratie, mais aussi avec le peuple du royaume franc. Or, nous savons qu'il s'intéresse de près aux traditions et à la langue des ethnies<sup>103</sup>. Une génération seulement le sépare de Chrodegang, qu'il aurait pu connaître personnellement, puisque celui-ci mourut en 766. La documentation a été de toute façon aisément accessible au biographe ; il est très probable qu'il a pu recueillir des témoignages oraux de personnes qui ont été en contact non seulement avec l'évêque, mais même avec des clercs ou des laïcs qui avaient vécu assez haut dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle pour avoir des souvenirs authentiques de la cour au temps de Charles Martel. Toutes ces circonstances supposent que Paul Diacre s'est trouvé en un point d'observation privilégié, véritable carrefour de la communication orale, entre les mondes romano-lombard et gallo-franc. Dans son oeuvre sur la *Geste des évêques de Metz*, il prend soin, selon la loi du genre littéraire, de décrire le savoir et la culture des évêques dont il relate la vie<sup>104</sup>.

La figure de Chrodegang clôt cet exposé avec éclat<sup>105</sup>. La culture

---

102. Sur Paul Diacre, on s'est référé, outre aux pages que lui consacre M. Manitius (*Geschichte*, p. 257-272), à E. SESTAN, *Qualche aspetto della personalità di Paolo Diacono nella sua Historia Romana*, in *Miscellanea in onore di Roberto Cessi*, Roma, 1958, p. 9-28 et *La storiografia dell'Italia Longobarda : Paolo Diacono*, in *Settimana* 17, Spolète, 1970, t. 1, p. 357-386 et t. 2, p. 687-706 et surtout à DAG NORBERG, *Le développement du latin en Italie de saint Grégoire le Grand à Paul Diacre*, in *Settimana*, t. 5, Spolète, 1958, p. 485-508.

103. Cf. *infra*, Annexe 3 sur l'Italie, n. 3.

104. Sur cette catégorie historique, en partie héritière du genre des *Vies des hommes illustres*, christianisé par Jérôme, par Gennade, par Isidore et par Braulion de Saragosse, cf. M. SOT, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, 1981 (coll. *Typologie des sources*).

105. Sur le contexte historique, cf. K.F. WERNER, *Les origines*, p. 363 sqq. et E. EWIG, *Saint Chrodegang et la réforme de l'Eglise franque*, in *Saint Chrodegang*, Metz, 1967, p. 25-53. Sur l'oeuvre religieuse de Chrodegang, J. PAUL, *L'Eglise et la culture en Occident*, t. 1, p. 91-94 ; G. HOCQUARD, *La règle de saint Chrodegang, Etat de quelques questions*, in *Saint Chrodegang*, p. 55-89 ; C. VOGEL, *Saint Chrodegang et les débuts de la romanisation du culte en pays franc*, in *Saint Chrodegang*, p. 91-109 et *Les échanges liturgiques entre*



du prélat semble avoir frappé ses contemporains et Paul Diacre la souligne sans emphase excessive : "Voici qu'un homme remarquable et qui méritait tous les éloges est choisi comme évêque de Metz. Il naquit d'une famille franque de très haut rang. Son éducation fut prise en charge dans le palais par Charles Martel lui-même et il en devint le référendaire. Enfin, au temps du roi Pépin, il mérita l'honneur de l'épiscopat. Personnage extrêmement célèbre, toute noblesse rayonnait en lui. Doué d'une éloquence sans égal, il avait une parfaite maîtrise aussi bien de la langue de ses pères que du latin<sup>106</sup>." "Il n'y a pas de raison sérieuse de mettre en doute le témoignage de Paul Diacre. La facilité oratoire de l'évêque dut être réelle, comme le furent, *mutatis mutandis*, celles d'Isidore de Séville ou de Césaire d'Arles. Il nous est indiqué qu'il était originaire d'une famille attachée à la tradition franque. Ceci explique que le jeune homme ait parlé la langue traditionnelle<sup>107</sup>."

Où le jeune franc apprit-il en outre le latin ? Il faudrait, pour le savoir, déterminer dans quel milieu linguistique s'est passée son enfance. Le parlait-il déjà en arrivant à la cour de Charles Martel ? Ce serait assez vraisemblable, dans la mesure où sa famille l'avait certainement préparé très tôt à faire carrière auprès d'une dynastie dont les ambitions à la fois neustrienne et austrasienne ne faisaient pas de doute. C'est en tout cas à la cour qu'il a été formé aux lettres et à l'éloquence latines. Il dut s'y perfectionner d'abord dans le maniement oral de cette langue, avant d'acquérir une solide culture écrite, dont le résultat final fut de créer un nouveau *uir doctus dicendi peritus*<sup>108</sup>. Soulignons-le : il n'est question que

---

*Rome et les pays francs jusqu'à l'époque de Charlemagne*, in *Settimana* 7, p. 185-295. Sur sa culture, P. RICHE, *Ecoles et enseignement*, p. 65-68.

106. PAULI DIACONI, *Gesta episcoporum Mettensium (Textus secundus)*, PL, t. 95, c. 699 sqq. et MGH, SS, t. 2 (ed. PERTZ), p. 267 : "Iam hinc uir egregius et omnibus praeconiis efferendus, Chrodegangus antistes eligitur, ex pago Hasbaniensi oriundus... Francorum ex genere primae nobilitatis progenitus. Hic in palatio Maioris Caroli ab ipso enutritus eiusdemque referendarius exstitit ac demum Pippini regis temporibus pontificale decus promeruit. Fuit autem omnino clarissimus, omnique nobilitate coruscus, eloquio facundissimus, tam patrio quamque etiam latino sermone imbutus". R. FOLZ, *Metz dans la monarchie franque au temps de saint Chrodegang*, in *Saint Chrodegang*, p. 11-24, p. 18, lit également *Hasbaniensi*, et traduit "Hesbaye, région d'où était issu le lignage pippinide".

107. *Patrio sermone* devrait en fait se traduire par "langue maternelle", puisque cette expression renvoie traditionnellement en latin à la langue parlée spontanément dès l'enfance, que nous désignons aujourd'hui par une traduction dont les premiers exemples n'apparaissent que tard dans le Moyen Age. Cf. L. WEISBERGER, *Die Entdeckung*, p. 75 sqq.

108. Il est, en revanche, exclu que le jeune Chrodegang ait reçu quelque formation que ce soit dans le domaine germanique : il faut attendre Charlemagne pour qu'un intérêt se manifeste envers cette langue et ses traditions, et encore ne s'agira-t-il que de timides

de deux langues, le francique et le latin. Il n'est fait allusion à aucun autre idiome. Et Paul Diacre rappelle, fait remarquable, l'éclat de l'éloquence de Chrodegang dans les deux langues, après avoir indiqué son élévation à l'épiscopat<sup>109</sup>. C'est donc dans l'exercice pratique de sa mission pastorale que le bilinguisme de Chrodegang s'est révélé une qualité assez exceptionnelle pour être notée. Nous retrouvons ici ce que nous avons dit à propos de saint Mommelin. Le silence sur l'éventuelle existence d'une autre langue que les lettrés auraient identifiée comme différente du latin, n'est ni une déformation accidentelle, ni une omission volontaire. Ce ne sera qu'à partir du moment où, au IX<sup>e</sup> siècle, les locuteurs lettrés auront clairement pris conscience d'une différence irréductible entre la langue parlée populaire et la langue parlée savante, que la faculté de parler aussi bien en roman qu'en latin (ou qu'en germanique), sera considérée comme un don apostolique.

Chrodegang s'est rendu illustre par sa prédication. La mission pastorale fit de sa part, dès son arrivée à l'épiscopat de Metz en 742, alors que la réforme ecclésiastique était énergiquement engagée sous l'impulsion de saint Boniface<sup>110</sup>, l'objet d'une activité intense. L'évêque entreprit de réorganiser, lui aussi, le clergé pour le rendre plus actif et plus apte à l'instruction populaire. Pour parvenir à ce résultat, il faisait d'abord passer un examen aux futurs prêtres et n'admettait pas "ceux qui avaient le désir de recevoir le ministère pastoral de l'Eglise, sans être cependant capables de prêcher au peuple<sup>111</sup>". L'aptitude à exprimer un enseignement oral collectif était un critère dirimant. Une fois consacrés, les prêtres recevaient de leur évêque des recommandations précises et pressantes : "Prenons garde à ce que notre peuple n'encoure un péril par notre négligence si, privé d'instruction orale, il se sentait dans une sorte de sécurité trompeuse. C'est pourquoi nous avons décidé que deux fois par mois pendant toute l'année, tous les quinze jours, la parole du Salut lui soit enseignée oralement. Et si l'enseignement oral est donné avec régularité, lors de toutes les fêtes et de tous les dimanches, il est plus utile. Et il faut donner un enseignement oral exactement à même d'être compris de la masse"<sup>112</sup>.

---

essais. Le francique était réservé à l'usage oral. Sur ces questions de bilinguisme à la cour, cf. aussi *infra*, chap. VI.

109. Le passage fait difficulté. Il est certain que l'évêque brilla en éloquence latine. L'enchaînement des indications induit à supposer que son talent oratoire s'appliqua aussi au francique. Mais ce n'est pas certain.

110. Cette première réforme a été très bien décrite par J. FLECKENSTEIN, *Die Bildungsreform Karls des Grossen, als Verwirklichung der norma rectitudinis*, Bigge, 1953, p. 7 sqq.

111. CHROD., *Regula canonicorum*, paragraphe 79 (PL, t. 89, c. 1065) : "Qui concupiscunt accipere pastorale ministerium Ecclesiae, nec tamen possunt ad populum praedicare...".

112. *Ib.*, par. 44, col. 1076 C : "Cauendum est nobis ne in periculum per nostram negligentiam, ut ita dixerim, absque baptismo et confirmatione et praedicatione in quadam securitate positus,

*Place au latin parlé familier*

L'évêque édicte des recommandations minutieuses dans ces lignes. Sa vision de la réalité vécue ne saurait donc avoir subi une déformation profonde en raison de la coupure sociale qu'aurait pu créer sa situation hiérarchique et culturelle très élevée. Il a, au contraire, prêté une oreille assez attentive à tout et à tous. S'est-il rendu compte que la masse des fidèles avait des difficultés à comprendre l'enseignement qui lui était destiné ? On peut le croire, dans la mesure où il a senti le besoin de préciser, à l'intention des prédicateurs, la qualité du public auquel ceux-ci devraient s'adresser. En effet, après avoir parlé du peuple chrétien en général (*populus*), il désigne tout particulièrement à l'attention de ses prêtres la masse du petit peuple (*uulgus*). Or, c'est précisément quand il exige d'eux qu'ils emploient un langage qui soit accessible à cette catégorie des auditeurs, que le mot *uulgus* apparaît dans la *Regula*. Dans un tel contexte, et étant donné la nature du champ sémantique du mot à cette époque, *uulgus* désigne certainement les illettrés. Nous les retrouvons donc présents dans le public dont l'Eglise mérovingienne eut à se faire comprendre. Nous rencontrons aussi de nouveau l'idée que cette réalité vécue exerçait une certaine pression sur les conditions dans lesquelles s'établissait la communication verticale : elle apparaît dans l'énergie du style avec lequel l'auteur intime à ses prêtres l'ordre de veiller à se faire comprendre<sup>113</sup>.

Il n'est cependant pas question de traduction au sens strict du terme. Dans cette cité qui figura longtemps comme un îlot de romanité dans le glissement des frontières linguistiques<sup>114</sup>, Chrodegang n'a pas encore eu le sentiment que la langue populaire fût devenue une langue totalement différente du latin qu'il parlait au palais de Charles Martel. Cela signifie que le latin demeure pour lui la forme écrite de la langue de communication générale, et qu'il se réfère toujours aux normes de la forme écrite traditionnelle. Mais il ne faudrait pas en conclure que l'évêque s'adressait à ses fidèles dans un style trop classique. A titre d'exemple, la règle que nous venons de citer présente certes des tournures archaïques proprement latines. Mais, mêlées à celles-ci, apparaissent des locutions décalquées sur la langue parlée quotidienne. L'expression du temps notamment semble la transcription en orthographe correcte de syntagmes empruntés au

---

*incurrat noster populus. Vnde constituimus ut bis in mense per totum annum de quinto decimo in quinto decimo, uerbum salutis ei praedicetur, qualiter ad uitam aeternam, Deo auxiliante, perueniat. Et si omnibus festis et dominicis diebus assidua fuerit praedicatio, utilior est. Et iuxta quod intellegere uulgus possit, ita praedicandum est".*

113. Voyez le parallélisme *iuxta quod... ita*, l'anticipation emphatique de la subordonnée, l'emploi de l'adjectif verbal d'obligation .

114. L. MUSSET, *Les invasions, les vagues germaniques*, p. 171-181 et notamment la carte 5, p. 175.

parler familier<sup>115</sup>. L'évêque messin s'exprime donc dans une langue écrite très perméable à la langue vulgaire. Nous constatons, en lisant les oeuvres qu'il a rédigées, à quel point la notion de latinité est devenue souple dans la conscience des locuteurs lettrés du début du huitième siècle. Ce phénomène tient sans aucun doute à l'évolution de la langue, telle qu'elle était parlée dans les castes aristocratiques et cultivées de la société pré-carolingienne. Nous aurons à reconsidérer ce que les lettrés de la période entendaient par "latin". Mais ce glissement provient également d'une influence très forte du parler quotidien des illettrés sur les modes d'expression usuels des lettrés.

En vérité, Chrodegang est capable de rédiger en une langue conservatrice. Mais il le fait surtout dans les pages où il reproduit, parfois mot pour mot, telle formule d'Isidore de Séville<sup>116</sup>. Lorsqu'en revanche, il s'exprime plus personnellement et - oserons-nous dire - spontanément, il emploie un type de langue assez mêlé, où dominent les tours dans lesquels se laisse deviner la réalité concrète de l'oralité contemporaine. Quand il doit notamment décrire cette dernière, pour laquelle les textes traditionnels lui donnent peu de dénominations appropriées, il écrit alors en un latin qui mériterait une étude linguistique approfondie, tant du point de vue de l'évolution latine tardive que du point de vue de la préhistoire romane<sup>117</sup>. On se fera une idée précise du niveau d'expression que l'évêque attendait de ses prêtres quand ceux-ci s'adressaient à des baptisés sans culture, en prenant comme référence ce registre de langue, dont il est possible d'affirmer qu'il comporte - sauf, évidemment du point de vue phonétique, parce que l'orthographe latine y est préservée - autant de traits protoromans que de traits latins<sup>118</sup>. Mais ce type de distinctions entre

---

115. Ce sont surtout *bis in mense* et *de quinto decimo in quinto decimo*. La locution *iuxta quod* appartient au latin parlé tardif. Elle apparaît tard en Gaule et semble avoir été assez rare. Des exemples en sont cités et analysés par M.A. PEI, *The language of the eighth century texts*, p. 251 et par A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi, Etudes sur la langue et le style*, Upsal, 1954, p. 175. On y verra qu'il s'agit d'exemples datant de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, au plus tôt.

116. *Regula canonicorum*, par. 40 : "Cantorem autem et uoce et arte praeclarum illustremque esse oportet ita, ut oblectamento dulcedinis animos incitet audientium". Chrodegang reproduit ainsi à un mot près ISID., *De eccl. off.*, 2, 12, 2 : "Psalmistam autem et uoce et arte praeclarum illustremque esse oportet, ita ut oblectamento dulcedinis animos incitet audientium".

117. *Regula canonicorum*, par. 29, c. 1113 : "Illa media pars cleri, qui seniores fuerint, annis singulis accipiant cappas nouas. Et illa alia medietas cleri illas ueteres cappas, quas illis seniores annis singulis reddunt, accipiant. Et illi seniores illas cappas, quas reddere debent non commutent. Et illas cappas et illos sarciles et illa calceamenta, de illos teloneos superius nominatos, quod exinde superat, et de illo calciatico, quod ille episcopus annis singulis ad illum clerum reddere consuevit, et de eorum eleemosyna, quod ad ipsum clerum specialiter Deus dederit, sint comparata".

118. Les traits protoromans les plus frappants appartiennent

tournures romanes et latines est encore un anachronisme de notre part. Même Paul Diacre, qui lira les écrits de Chrodegang, ne fera pas une telle distinction. La dénomination qu'il attribue généralement à cette langue est tout simplement "le latin". Chrodegang ne nommait pas autrement la langue courante parlée dans les rues messines. Cette désignation recouvrait une réalité linguistique très mouvante, parce que des passages demeuraient largement ouverts entre la langue écrite et la langue parlée.

### III - ECHANGES ENTRE L'ECRIT ET L'ORAL

Il n'y a, en effet, pas d'hiatus entre la langue écrite traditionnelle et la langue parlée courante. La communication verticale se maintient dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. De même, les rédacteurs passent de l'un à l'autre registre sans avoir conscience de quitter un système linguistique pour entrer dans un autre. Ils transcrivent des phrases entières de la langue écrite en les vulgarisant plus ou moins. Mais, inversement, il leur arrive d'adapter sous une forme écrite latinisante des fragments du parler quotidien. Dans la seconde moitié du siècle apparaissent des textes où la langue vulgaire, bien qu'elle soit encore prise dans la trame d'un tissu "latin", s'esquisse avec des contours plus précis. Sa représentation phonétique, notamment, commence d'être analysée de façon cohérente. Mais elle ne se détache pas encore, dans la conscience des lettrés, comme une figure autonome, indépendante de la langue de Rome.

#### A - Textes latins vulgarisés

---

certainement à la morphologie : avec d'abord l'apparition d'un modèle de l'article défini ; ensuite avec l'emploi de tournures prépositionnelles romanes (*de illos teloneos, de illo calciatico, de eorum eleemosyna, ad illum clerum, ad ipsum clerum*) ; enfin avec un maniement des syntagmes circonstanciels où les désinences des cas ont un rôle démarcateur réduit (l'ablatif de temps *annis singulis*, par exemple, peut tout aussi bien s'entendre comme un cas régime simple ; cf. en français "chaque année"). La syntaxe très élémentaire, le vocabulaire tout à fait usuel, et enfin, le "phrasé" de l'énoncé confirment cette impression d'avoir affaire à un texte très parlé, relevant d'une *Umgangssprache* aulique au sein de laquelle le latin parlé tardif et le roman naissant sont associés et réunis grâce à la rigueur d'une scripta conservatrice.

Dans l'Introduction de ses *Recherches de syntaxe*, Dag Norberg a insisté avec force sur le conservatisme des textes formulaires mérovingiens qui ont été préservés<sup>119</sup>. Les formules que nous lisons dans ces recueils seraient plutôt impropres à une étude sur l'évolution de la langue, parce qu'elles seraient rédigées selon des normes rigides qui entraîneraient la reproduction mécanique des formules très anciennes<sup>120</sup>. Que penser alors des déclarations du moine Marculf ?

### *Marculf et sa culture*

Celui-ci a composé un livret de formules à une date que l'on plaçait autrefois vers le milieu du septième siècle<sup>121</sup>. Mais, déjà, leur éditeur dans les *Monumenta*, Zeumer, préférerait abaisser cette limite jusqu'à la fin du septième siècle<sup>122</sup>. C'est la conclusion à laquelle est parvenu également le philologue qui les a étudiées. A. Uddholm propose en effet les dates extrêmes de 688 et de 732 et considère comme le plus probable les environs mêmes de l'an 700<sup>123</sup>. L'oeuvre de Marculf pourrait donc nous apporter des enseignements supplémentaires sur une période où la situation linguistique devient moins claire. Tout comme celle de la *Vita Eligii*, la préface des *Formulae* frappe par l'emploi d'un ton personnel, qui rend difficile de ne voir en elle que des clichés dépourvus de signification. La vivacité de certaines notations nous invite à faire confiance à la franchise de l'auteur<sup>124</sup>. Cela renforce la valeur de son avertissement : "C'est pourquoi je n'ai pu écrire aussi correctement que je l'aurais voulu. Mais j'ai rédigé, avec la rectitude dont j'ai été capable, non seulement les textes que vous m'aviez commandés, mais même encore bien d'autres (que j'ai inclus) dans ce document : j'ai eu soin d'indiquer tant les instructions royales que les chartes locales,

---

119. DAG NORBERG, *Syntaktische Forschungen, Einführung*, p. 17. Le savant suédois répondait alors aux thèses des élèves de H.F. Muller, qui avaient montré des corrélations très importantes entre l'évolution de la langue écrite dans ces formulaires et l'évolution supposée de la langue parlée populaire. Sur les observations qu'il y a lieu de faire à ce sujet, cf. *infra*, chap. IX, p. 000.

120. Dag Norberg a repris sa mise en garde dans son article sur *Le développement du latin en Italie*, art. cité *supra*, n. 102.

121. Les *Formulae Marculfi* sont datées des années 660 par l'éditeur de la Patrologie (PL, t. 87, c. 695 sqq.).

122. K. ZEUMER, MGH, *Leg.*, t. 5, p. 32.

123. A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi, Etudes sur la langue et le style*, Upsal, 1954.

124. *Formulae Marculfi, ib.*, *Praef.* (p. 37) : "Vtinam iussioni uestrae obtemperare ualuissem, cum fere septuaginta aut amplius annos expleam uiuendi, nec iam tremula ad scribendum manus est apta, nec ad uidendum oculi mihi sufficiunt caligantes". On pense, bien sûr, aux déclarations de Cassiodore, au moment de rédiger, nonagénaire, son traité sur l'orthographe.

dans la mesure naturelle de mon inculture et de mon manque d'instruction<sup>125</sup>".

Marculf porte un jugement équilibré sur ses connaissances. Il sait qu'elles sont restreintes, mais qu'elles ne sont cependant pas négligeables, puisqu'il satisfait à la commande au delà de ce qui lui est réclamé. De toute manière, il reconnaît clairement qu'il emploie une langue quasi "rustique". Le sens de cette expression, rapprochée de celles que nous avons déjà relevées, ne saurait faire de doute. De plus, Marculf oppose ce niveau d'expression à celui du registre savant, comme les biographes dont nous avons précédemment commenté les préfaces. Et, comme le rédacteur de la *Vita Bathildae*, qui s'adressait à un vaste public, Marculf ajoute, lui aussi : "Je sais, en effet, que le nombre sera grand de ceux qui, comme vous, et d'autres personnes très cultivées et très éloquents, ainsi que les orateurs et ceux qui sont habiles à dicter, s'ils lisent ces pages, les jugeront totalement dépourvues de valeur et, pour ainsi dire, extravagantes, comparées à leur propre science<sup>126</sup>". Ainsi, le moine paraît bien tenir à respecter les distances hiérarchiques avec ses supérieurs, et il met, en particulier, son commanditaire, au rang des *prudentissimos*.

#### *Incorrection recherchée*

C'est que la rusticité de son style n'est pas entièrement involontaire, si l'on en croit le rédacteur. Il recherche, en effet, un double résultat. D'une part, il veut faciliter l'apprentissage des jeunes gens qui deviendront scribes ou notaires : "Mais moi, précise-t-il, je n'ai pas écrit pour les érudits. Mais, pour permettre aux élèves de s'exercer à leurs débuts, j'ai écrit, comme je l'ai pu, dans une langue claire et simple<sup>127</sup>". D'autre part, il désire garantir la fidélité des formules : "C'est pourquoi, il existe des affaires, tant au palais qu'en province, qui ne peuvent être consignées par écrit, avant qu'il y ait eu échange et que, d'après les propositions et les réponses, les paroles et les actes des locuteurs sont

---

125. *Formulae Marculfi, ib., Praef.* (p. 37) : "Propterea eleganter facere non potui, ut uolui ; feci tamen ordinate, ut potui. Non solum ea, quae iussistis, uerum etiam multa alia in hac schedula, tam praeceptiones regales quam cartas pagenses, iuxta simplicitatis et rusticitatis meae naturam, intimare curauit". L'expression *eleganter facere* renvoie à la notion d'*elegantia*, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, de correction de la langue.

126. *Praef., ib.* : "Scio enim multos fore, et uos et alios prudentissimos, et eloquentissimos ac rhetores et ad dictandum peritos, qui ista si legerint, pro minima et uelut deliramenta, eorum comparata sapientiae deputabunt". *Eorum* est ici un emploi roman : il est mis pour *suae* et représente très probablement un *illorum*, transcription de la forme parlée du possessif "leur". Pour l'identité du destinataire, cf A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, p. 21.

127. *Ib., Praef.* : "Sed ego non pro talibus, sed ad exercenda initia puerorum, ut potui, aperte et simpliciter scripsi".

consignés<sup>128</sup>". Tout l'exposé de Marculf est d'une cohésion remarquable. A-t-il tenu ses promesses ? On peut être tenté de mettre sa sincérité en doute, lorsque nous le voyons reprendre telle quelle une expression cicéronienne pour décrire son travail de pédagogue<sup>129</sup>. Mais nous avons déjà vu que ces réserves portaient souvent à faux, dans le cas d'auteurs si tardifs. De plus, nous croyons que l'emploi d'expressions classiques, pour justifier le recours à une langue un peu vulgarisée dans un but pratique, est volontaire. Marculf souligne ainsi avec discrétion ses connaissances et ses aptitudes. Car c'est bien une élégance que de déclarer en vocabulaire cicéronien - vraisemblablement emprunté, non pas à l'orateur lui-même, mais aux grammairiens qui l'ont compilé - que l'on s'apprête à renoncer volontairement au registre de langue correct.

### Réalité des vulgarismes

Or, les travaux d'A. Uddholm ont précisément montré que le rédacteur mérovingien a mis sa déclaration en pratique. A côté, en effet, de vulgarismes qui semblent bien avoir été inconscients<sup>130</sup>, "il est impossible que Marculf, dont la préface est assez 'correcte' du point de vue des désinences, ne se soit pas rendu compte, par exemple, de la vulgarité des datifs possessifs. Il a donc accepté et peut être même cherché les vulgarismes, pour une raison ou pour une autre<sup>131</sup>". A. Uddholm a relevé une série d'exemples où le rédacteur a récrit les anciennes formules de façon à les rendre plus populaires. Une préposition classique disparue de l'usage est remplacée par une autre, qui, elle, s'est généralisée dans les langues romanes<sup>132</sup>. Un génitif d'inanimé désignant un lieu de provenance est remplacé par

---

128. *Ib.*, *Praef.*: "Sunt propterea negotia hominum, tam in palatio quam in pago, quae scribi non queunt, antequam in uicem conferantur, et iuxta propositiones uel responsiones, eloquia eorum tunc scribantur et gesta".

129. La tournure *aperte scripsi* nous rappelle l'exigence cicéronienne de la clarté. Cf. *supra*, n. 19. Mais l'adverbe *aperte* est complété et glosé par *simpliciter*. Or, nous savons que la locution *simplex sermo* a une tonalité nettement plus tardive que celle *aperta oratio*. Il n'est, de toute façon, pas surprenant de voir transparaître des souvenirs classiques sous la plume du rédacteur des formules. A. Uddholm (p. 233) a souligné avec raison que "ce vieux moine nous a montré que la civilisation littéraire n'était pas morte, même à cette époque obscure de l'histoire européenne".

130. A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, p. 229.

131. *Ib.*, p. 230.

132. *Prae manibus* devient en effet *per manibus*. On voit en outre que la désinence *-ibus* devait être neutralisée dans la chaîne parlée, en cas de communication verticale. Il s'agit moins ici d'un solécisme que d'un mirage morphologique. (Nous laissons de côté la question des confusions codicologiques entre les différentes abréviations de *per* et de *prae*).



un syntagme formé avec *de* suivi d'un ablatif d'éloignement<sup>133</sup>. Une tournure complexe bâtie sur une inversion déterminant/ déterminé, sur l'emploi d'un gérondif complément de nom, et sur une assez longue disjonction verbale est entièrement reconstruite : l'inversion est éliminée ; le gérondif remplacé par un infinitif complément d'un verbe ; la disjonction abrégée<sup>134</sup>. Enfin, Marculf a employé des formes de pronoms qui appartiennent directement à la langue parlée ordinaire<sup>135</sup>. Il a donc pleinement tenu sa promesse d'adapter son style aux nécessités pratiques de la pédagogie, c'est-à-dire de la communication. De plus, dans les parties variables de ses actes, il a employé quantité de mots et d'expressions populaires<sup>136</sup>. Cela signifie qu'il a effectivement cherché à reproduire les termes mêmes des déclarations et des engagements.

Son choix correspond étroitement à des critères très concrets. Il s'agissait d'exercer des élèves jeunes (*initia puerorum*) qui deviendraient des rédacteurs (peut-être notamment des *defensores*) dont la société mérovingienne faisait, si l'on en croit des recherches récentes, un usage bien plus grand qu'on ne le soutenait précédemment<sup>137</sup>. Il s'agissait donc de répondre à un besoin précis et non pas de satisfaire une demande visant à obtenir un cahier d'exercices artificiels. Cette constatation explique que le rédacteur ait tenu à enregistrer de véritables cas "en suivant les propositions et les réponses". Donner une couleur plus parlée aux documents qu'il collationnait avait donc le double effet bénéfique de rendre leur intelligence plus facile pour des débutants, mais aussi d'introduire ceux-ci dans un monde juridique et oratoire plus proche de la réalité. On voit donc à quel point la préface du moine mérite notre confiance. Il s'est en effet avéré que l'analyse linguistique moderne a confirmé la mise en pratique des règles de composition qu'avait édictées le

---

133. *Memoratae urbis episcopus* est retranscrit *pontifex de ipsa ciuitate*. Cette transformation implique que le démonstratif *ipsa* est encore vivant dans la langue commune vers 700.

134. *Quicquid exinde elegeris faciendi liberam in omnibus habeas potestatem* est réélaborée en *Quicquid exinde facere decreueris liberam habeas potestatem*. *Faciendi*, placé loin en amont de *libertatem* en est détaché ; il est remplacé par *facere*, complément de *decreueris* ; *liberam* n'est plus séparé de *potestatem* que par le verbe *habeas*. Soulignons aussi que le futur II reste bien vivant.

135. On découvre ainsi *lui* et *lei* à la place et dans les fonctions de *illi*. Cette substitution est très remarquable, car elle est le seul cas où l'auteur accepte de renoncer à latiniser le mot qu'il a entendu ; mais c'est un signe important, car seule l'orthographe garantit la continuité linguistique à la fois diachronique et synchronique. Tous les exemples que nous citons sont empruntés aux pages 230-231 de la thèse d'A. Uddholm.

136. A. UDDHOLM, *Formulae*, p. 231-232.

137. Nous renverrons à la synthèse de K.F. WERNER, *Les origines*, p. 349 sqq. et notamment p. 360.

rédacteur. Cette cohérence entre sa théorie et sa pratique confère à l'oeuvre de Marculf la valeur d'un témoignage très important sur la situation linguistique et culturelle en Gaule du Nord, aux alentours de l'an 700. Car l'affirmation de Dag Norberg sur la rigidité des formules doit être nuancée, puisque "les formes juridiques ont une carcasse de formules traditionnelles et un revêtement de textes populaires"<sup>138</sup>.

Autrement dit, les formulaires peuvent, lorsqu'ils sont composés par un rédacteur intelligent, suivre, en partie au moins, les lois de l'évolution de la langue parlée, et leur témoignage ne doit être rejeté ou accepté qu'après analyse<sup>139</sup>. Dans le cas présent, on remarquera que Marculf fut capable d'écrire correctement et de distinguer en général le registre savant et le registre vulgaire. Cependant, il a délibérément modifié le texte qu'il avait sous les yeux et l'a adapté à la compréhension commune en y incorporant de nombreux vulgarismes qu'il avait identifiés dans le parler quotidien. Il est d'autant plus frappant que le rédacteur ne semble avoir eu aucunement conscience de changer de langue, lorsqu'il a procédé à cette "vulgarisation" des formules latines qui lui étaient parvenues.

#### B - Textes vulgaires latinisés

Inversement, à partir du milieu du VII<sup>e</sup> siècle, apparaissent des textes vulgaires latinisés. Cette constatation présente un intérêt double. D'une part, nous sommes ainsi assurés que dans certains documents, la langue écrite se transforme peu à peu suivant les changements de la langue parlée populaire. D'autre part, il se confirme que les rédacteurs n'ont pas encore conscience de manier un système linguistique qui serait nouveau et se détacherait distinctement de l'ensemble linguistique auquel ils sont accoutumés. Toutefois, le parler quotidien dans lequel ils étaient immergés se modifiait rapidement. Lorsqu'ils écrivaient sous le coup d'une émotion violente, les structures orales les plus spontanées imposaient leurs modes d'expression à leur écriture, chaque fois surtout que leurs connaissances grammaticales étaient fragiles. Il pouvait aussi se produire qu'ils eussent à transcrire un texte vulgaire : ce dernier trouvait tout aussi facilement sa place sur les manuscrits, puisque leur tâche se bornait à latiniser légèrement, surtout au niveau orthographique, les mots et les tournures qu'ils devaient enregistrer. Ainsi des fragments entiers de la parole la plus familière se laissent aisément identifier.

#### Querelle épistolaire d'évêques

---

138. *Ib.*, p. 232.

139. J. MONFRIN, *Le latin médiéval et la langue des chartes*, in *Vivarium*, t. 7, 2, 1969, p. 81-98, tout en relevant la continuité des formulaires depuis l'Antiquité, a également montré que des variations pouvaient être introduites, selon les besoins, dans le vocabulaire des chartes (p. 89).

Un cas sûr de latinisation superficielle du parler quotidien est fourni par une série de cinq brèves lettres qui ont été copiées sous forme d'un recueil à la suite et en complément d'un formulaire mérovingien. Ce dernier document est lui-même riche de traits vulgaires qui transparaissent à travers les formules juridiques traditionnelles<sup>140</sup>. Ces cinq lettres ont été étudiées à plusieurs reprises. D'abord par H.F. Muller qui en avait introduit des extraits commentés dans un de ses livres<sup>141</sup> ; puis et surtout par G.J.J. Walstra, qui en a procuré une édition critique récente<sup>142</sup> ; enfin par Dag Norberg qui y a relevé la présence d'invectives empruntées au langage de la rue<sup>143</sup>. Ces cinq épîtres contiennent en effet la correspondance de deux évêques qu'opposa une vive dissension. Frodebert avait accédé à l'épiscopat de Tours en 663 ; Importun à l'évêché de Paris en 664. En 665, sans doute à la suite de mauvaises récoltes, l'évêque de Tours doit demander l'assistance des greniers parisiens. Importun fait effectivement approvisionner en blé un couvent de religieuses à Tours. Mais la qualité du grain est si mauvaise qu'il s'avère impossible d'en faire un pain convenable. Frodebert décide alors de faire renvoyer le chargement, qu'il accompagne d'une lettre de protestation énergique. L'évêque de Paris réplique par deux lettres d'insultes très violentes. Les accusations que divulguaient ces épîtres contraignent alors Frodebert à rédiger à son tour deux "circulaires pamphlétaires"<sup>144</sup>. Il y cherche notamment à convaincre les religieuses de Tours de sa bonne moralité. Par conséquent, la querelle des deux évêques était rapidement devenue un débat public et passionné, dans la tradition des affrontements que raconte (et que vécut parfois) Grégoire de Tours. Il relevait sans doute d'un type de procédure juridique conflictuelle - à moins qu'il n'ait instauré un tel mode d'affrontement. Cela explique la présence de cette correspondance dans un formulaire : elle a été jugée exemplaire.

#### *Langue parlée familière*

Les deux évêques possèdent une culture biblique qui n'est pas

---

140. Elles ont fait l'objet d'une intéressante étude par L. BESZARD, *La langue des formules de Sens*, Paris, 1910, qui a su discerner de nombreux éléments manifestement décalqués sur le parler ordinaire. Malheureusement, le ou les compilateurs n'ont pas fait précéder leur travail d'une déclaration d'intention aussi précise que celle qu'a énoncée Marculf.

141. H.F. MULLER, P. TAYLOR, *A Chrestomathy of Vulgar Latin*, p. 191-194.

142. G.J.J. WALSTRA, *Les cinq épîtres rimées dans l'appendice des formules de Sens. La querelle des évêques Frodebert et Importun*, Leyde, 1962.

143. DAG NORBERG, *Manuel pratique*, p. 112.

144. Selon l'expression de G.J.J. Walstra (*Les cinq épîtres*, p. 75).

négligeable<sup>145</sup>. Ils écrivent selon un système de prose rimée tout à fait original en Gaule mérovingienne, qui serait peut-être emprunté à la poésie irlandaise<sup>146</sup>. Donc, malgré la violence de leurs accusations et l'emportement de leur langage, leur témoignage est bien celui de lettrés. Or, on ne peut lire une ligne de leurs épîtres sans rencontrer des tournures sous lesquelles se devine le parler vulgaire :

*Aforis turpis est crusta, abintus miga nimis est fusca*<sup>147</sup> ;  
*Amas bella puella de qualibet terra, pro nulla bonitate, nec sancta caritate*<sup>148</sup> ;  
*Non uales uno cocco*<sup>149</sup> ;  
*Semper uadit tortus et oc dicit que nunquam uidit*<sup>150</sup>.

Seule, l'orthographe demeure plutôt latine, malgré de nombreuses graphies qui révèlent la pression du parler quotidien sur la langue écrite<sup>151</sup>. Même les formules bibliques ont été réécrites, si bien qu'elles sont difficiles à identifier<sup>152</sup>. Lorsqu'ils doivent reproduire une tournure antique, les deux protagonistes ont donc une attitude semblable à celle de Marculf. Ils connaissent les textes sacrés, mais ne craignent pas de les adapter selon les nécessités de leur expression littéraire. Ce parallèle peut être poussé plus loin.

#### *Finir par des chansons ?*

Il est en effet remarquable que les deux évêques aient composé un texte à la fois littéraire et vulgaire. N'auraient-ils pas eu, comme Marculf, un souci tout pratique en agissant ainsi ? Leur problème était moins de se convaincre réciproquement que de proclamer leur propre probité, et de dénoncer la corruption de l'adversaire, auprès de leurs fidèles. Il est sûr que ces textes étaient destinés à un

---

145. G. WALSTRA, *Les cinq épîtres*, p. 32-34.

146. *Ib.*, p. 44 sqq. C'est aussi l'opinion de Dag Norberg (*Manuel*, p. 111).

147. *Indiculum*, 1, 7 (nous citons d'après l'édition de G. Walstra).

148. *Parabola*, 3, 20.

149. *Ep.*, 4, 25.

150. *Indiculum*, 5, 13.

151. Pour mieux situer ce texte dans la continuité de notre travail, il se classerait d'après notre schéma général (Chap. I) au niveau A4/ B3.

152. WALSTRA, *Les cinq épîtres*, p. 33 : "Souvent, pourtant, les citations et les sentences ont changé de forme en faveur de la rime... Il est très difficile dans la plupart des cas d'indiquer avec certitude l'origine d'une citation travaillée de la sorte".

public assez vaste, et par conséquent culturellement et linguistiquement divers : "Que ces exemplaires soient diffusés dans de nombreuses régions ; je laisse l'original pour le roi<sup>153</sup>". Les calomnies d'Importun furent rapportées aux religieuses de Tours, puisque Frodebert leur écrivit directement pour se justifier. De la sorte, le problème de la relation entre communication écrite et communication orale se trouvait posé, dans la mesure où les rédacteurs s'adressaient à un public dont ils devaient absolument se faire comprendre. Or, les monastères du Haut Moyen Age comptaient normalement de nombreux illettrés. Leur proportion augmentait quand le niveau général de la culture s'abaissait. Et, même dans une ville où la tradition littéraire ne s'est jamais tout à fait interrompue, ce phénomène devait s'aggraver à la fin du VII<sup>e</sup> siècle.

Il fallait donc que pût être touché ce public illettré : la rédaction des épîtres répond à cette nécessité et à cette volonté. Elle représente un effort d'adaptation important aux exigences de la communication verticale. Il est d'ailleurs vraisemblable que la prose rimée des deux évêques a circulé oralement dans la masse des fidèles tourangeaux. Certains passages revêtent, en effet, la forme d'une chanson populaire :

*Non timere falco.  
Non perdas illo loco.  
Non uales uno cocco.  
Non simulas tuo patre,  
Vere, nec tua matre<sup>154</sup>.*

La traduction pourrait en être :

"N'aie pas peur du faucon.  
N'abandonne pas la place.  
Tu ne vaux pas un seul coq.  
Tu ne ressembles pas à ton père,  
Non, vraiment, ni à ta mère".

La langue de cette satire est d'une latinité réduite à sa simplicité la plus absolue. Elle représente une sorte de point de non - retour, au delà duquel la parole qu'elle transcrirait serait sortie de l'orbe latin. On soulignera notamment qu'elle est bâtie autour d'un choix de morphèmes qui sont tous passés dans les langues romanes. En outre, la teneur des invectives relève de traditions folkloriques incluant un rituel de défi, une dénégation de valeur et une négation d'identité. Nourrie par la parole populaire, cette diatribe a été conçue pour, à son tour, repasser sur les lèvres des spectateurs de l'affrontement, ainsi invités à prendre leur part en chansons à la querelle. C'est

---

153. *Parabola*, 3, 25 : "Exeant istas exemplarias per multas patrias ; ipso domno hoc reliquo".

154. *Ep.*, 4, 25. L'expression de la défense par un infinitif précédé d'une négation, qui apparaît à la première ligne, ne doit pas être considérée comme étrangère à la langue parlée populaire : l'ancien français n'ignorera pas cette tournure (cf. PH. MENARD, *Syntaxe de l'ancien français* (3), Paris, 1988, par. 410).

un exemple d'une certaine perméabilité entre le registre savant et l'expression populaire, entre le domaine clérical et l'espace laïc, qui se trouvent ainsi en contact étroit<sup>155</sup>.

*La cantilène de saint Faron*

Le type de composition que nous venons d'analyser se retrouve dans la célèbre cantilène dite de saint Faron. La convergence des documents n'est pas due au hasard. Cette cantilène est un autre exemple de latinisation de textes vulgaires. La chanson de saint Faron, évêque de Meaux, fut reproduite par Hildegare dans la *Vie de saint Faron* qu'il rédigea en 869, sans doute d'après une version mérovingienne de la *Vie*<sup>156</sup>. D'abord référendaire de Dagobert, Faron fut évêque de Meaux de 626 à sa mort, en 668. Il est vraisemblable que fut composée après sa mort une première *Vie*, mais elle ne nous est pas parvenue. Le récit établi par son successeur carolingien présente un épisode dont le degré de réalité historique est difficile à préciser : Faron, alors évêque serait intervenu auprès du roi Clotaire II pour que celui-ci épargnât la vie d'envoyés saxons dont le paganisme et l'insolence exaspéraient le souverain. L'affaire aurait abouti à une conversion au christianisme de ces messagers. La gloire qu'en aurait retirée Faron se serait transmise jusque dans le peuple des fidèles par l'intermédiaire d'une chanson que le rédacteur présente en ces termes, avant d'en donner la transcription : "Depuis cette victoire, un chant public volait parmi le peuple, transmis par toutes les bouches de ceux qui chantaient, et des femmes formaient, en battant des mains, des chœurs de danse qui suivaient le chant... Aussi ai-je voulu faire connaître ce texte sous sa forme de chant illettré, dans toute la mesure où il était partout très célèbre<sup>157</sup>".

Les questions qu'a soulevées ce texte ont donné lieu depuis un siècle à de nombreux débats, que nous ne pouvons reprendre ici. Nous nous en tiendrons aux plus récentes mises au point<sup>158</sup>. Il en ressort que la chanson aurait été composée non pas au septième siècle, mais

---

155. Reste, malgré tout, à se demander à quel groupe social pourrait s'adresser ce refrain. L'allusion au faucon, le défi physique (céder la place), la référence à la lignée impliquent peut-être une mentalité aristocratique. Mais, dans ce cas, elle se déploie en dehors de tout contrôle culturel traditionnel, ce qui nous ramène au cas de figure supposé.

156. *Vita Faronis episcopi Meldensis*, MGH, SRM, t. 5, p. 193 sqq.

157. *Vita Faronis* (p. 193) : "Ex qua uictoria carmen publicum iuxta rusticitatem per omnia uolitabat ora canentium, feminaeque choros inde plaudendo componebant... Hoc enim rustico carmine placuit ostendere, quantum ab omnibus celeberrimum habebatur".

158. Elles sont dues à D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 319-361 et à G. DESALLES, *Carmen publicum iuxta rusticitatem (!) : la cantilène de saint Faron*, in *Revue du Moyen Age Latin*, t. 23, 1967, p. 82-107.

dans la première moitié du huitième<sup>159</sup>. Hildegairé aurait donc repris très volontiers cette tradition si favorable à la gloire du siège épiscopal dont il avait à son tour la charge. Face à ce document, on retiendra d'abord avec P.Zumthor que "le texte contenu dans le manuscrit nous donne l'image qu'Hildegairé se faisait d'une certaine poésie d'usage populaire<sup>160</sup>". Effectivement, nous entrons ainsi dans la conscience linguistique d'un lettré carolingien. Comment considérer ce texte, si on le place dans sa période probable d'apparition, c'est-à-dire à l'extrême fin de l'époque mérovingienne ? Cette cantilène est un faux historique, puisque saint Faron ne put, selon toute vraisemblance, être mêlé à des conflits qui auraient opposé Clotaire II aux Saxons. Cependant, la valeur sociolinguistique du document n'est guère diminuée par cette considération. Ce faux a en effet été forgé pour développer une propagande religieuse et politique, dont les fins purent être multiples<sup>161</sup>. L'essentiel pour nous est qu'il s'agissait de répandre une idéologie et de toucher le plus grand nombre de fidèles possible. Ainsi, d'un point de vue culturel d'abord et historique au sens large, ensuite, ce témoignage est recevable.

#### *Un texte en style de synthèse*

Quel clerc du début du VIII<sup>e</sup> siècle s'attacha à cette création ? Il chercha certainement, comme les évêques querelleurs dont nous venons de parler, à constituer une texte qui pût à la fois être compris, retenu, et chanté. Mais, en même temps, il convenait de garder un niveau littéraire assez élevé afin que le prestige recherché fût obtenu. Cela pose la question de la langue dans laquelle fut rédigée la cantilène. La chanson est enchâssée dans le corps de la biographie et s'y présente ainsi :

*De Clothario est canere rege Francorum,  
qui iuit pugnare in gentem Saxonum.  
Quam graue prouenisset missis Saxonum,  
si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.*

Hildegairé précise alors qu'il passe directement à la fin de la cantilène, qu'il reproduit :

---

159. D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 337-341.

160. P. ZUMTHOR, *Langue et technique poétique à l'époque romane (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1963, p. 40-55 et, notamment, p. 40 et 51. Cette vue correspond à la théorie de l'auteur, pour lequel il n'y avait pas de coupure nette entre langue populaire et langue cléricale au IX<sup>e</sup> siècle, du moins dans la conscience des locuteurs lettrés.

161. Rappeler la grandeur d'un souverain mérovingien, au moment où le pouvoir échappe à la lignée ? Favoriser quelque parti austrasien contre un clan neustrien ? Certainement, en tout cas, affirmer le prestige religieux de Meaux et des monastères de la région, qui se trouvent ainsi associés à la gloire d'une conversion vitale pour le royaume (rappelons les dures campagnes que mène Charles Martel contre les Saxons en 718 - K.F. WERNER, *Les origines*, p. 344).

*Faro ubi erat princeps,  
instictu Dei transeunt per urbem Meldorum,  
ne interficiantur a rege Francorum*<sup>162</sup>.

Cette composition n'est évidemment pas l'oeuvre d'un illettré, ne serait-ce que pour avoir été mise sous forme écrite. Cela signifie que le faussaire avait appris la seule langue écrite en usage, le latin. Il a naturellement transcrit la prononciation vulgaire avec le système orthographique traditionnel. Certains traits renvoient à des caractères de la langue parlée populaire<sup>163</sup>.

D'autres caractéristiques semblent écarter cette chanson d'un registre proprement populaire. Le vocabulaire a été jugé trop latinisant<sup>164</sup>. Mais il ne faut pas mesurer le conservatisme de ce texte en fonction d'une langue parlée dont nous ignorons à quel stade exact de son évolution elle est parvenue en ce lieu et en ce temps précis. Cette remarque vaut également pour la morphologie : les génitifs synthétiques de noms de personnes ou de peuples étaient sûrement encore vivants dans la langue parlée commune du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>165</sup>. La situation est moins claire dans le cas du datif synthétique (*missis*). Là aussi, on ne saurait affirmer, étant donné le long maintien du cas régime indirect en ancien français, que ces formes étaient étrangères à la langue courante des années 700. C'est, en définitive, la présence d'une forme classique comme le passif synthétique *interficiantur* qui a beaucoup affaibli le caractère d'authenticité populaire du texte aux yeux des philologues, et notamment de D'A.S. AVALLE<sup>166</sup>.

Admettons qu'une telle forme était étrangère à la langue parlée populaire du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais cette cantilène n'ignore pas l'emphase et une forme archaïque pouvait avoir de la saveur en ce sens, comme aujourd'hui le subjonctif imparfait en langue française. Les désinences en *-tur* s'étaient peut-être maintenues sous une forme figée et lexicalisée dans certaines expressions<sup>167</sup>. Le mot important

---

162. *Vita*, p. 195. *Transeunt* présente la variante *transeant*.

163. L'expression *est canere* apparaît dans les exordes des chansons de geste en ancien français ; la construction *iuit pugnare* (verbe de mouvement + infinitif de but) se généralisera en roman ; le verbe *provenisset* passera avec le sens d'"advenir" en diverses langues romanes ; le subjonctif plus-que-parfait avec valeur d'irréel restera vivant en ancien français ; le syntagme déterminatif *Faro de gente* est aussi bien roman que latin.

164. Les mots en cause sont essentiellement *canere* et *graue*. Les critiques (romanistes) attendaient *cantare* et *grauī mente* (observations de D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 345-346.)

165. Voir nos analyses *infra*, chap. IX, p. 000.

166. *Protostoria*, p. 348-349.

167. C'est la conclusion à laquelle parvient A. Uddholm, dans son étude (*Formulae Marculfi*), p. 162-163. Le statut des formes passives classiques dans le cadre de l'évolution qui conduit la langue parlée populaire d'un stade où elle est encore du latin tardif à un



*interficiantur* aurait ainsi été mis en valeur. Il faut cependant admettre qu'une telle forme était encore intelligible pour un public analphabète. Le savant italien ne le pense pas et tient ce morphème pour un purisme. Mais il accepte un passif synthétique dans un autre texte semblable. Il a, en effet, su attirer l'attention des philologues sur un texte provenant d'Italie et composé lui aussi au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>168</sup>. Il a montré que cette oeuvre était une version simplifiée d'un texte en prose, destinée à une large diffusion populaire. A côté de tournures appartenant au registre populaire, nous y lisons :

*Corona imperii donetur medico*<sup>169</sup>.

Si le subjonctif présent passif synthétique s'intègre ainsi sans inconvénient à la "cantilène" de Zénon, il ne nous semble donc pas déraisonnable de l'accepter aussi pour la chanson de Faron<sup>170</sup>.

En réalité, le passif *interficiantur* ne paraît inacceptable que dans la mesure où l'on suppose dans la conscience du rédacteur ou du locuteur une distinction absolue entre la langue parlée et la langue écrite. Il faudrait interpréter ces données en sens inverse : que justement un tel morphème ait pu être présent dans un texte où apparaissent effectivement des traits populaires, sans que cela gêne le rédacteur - ou le compositeur -, constitue un indice sérieux d'absence d'opposition radicale chez les écrivains entre la langue écrite et la langue parlée. Le syntagme *instinctu Dei* est justiciable du même raisonnement : cet ablatif non soutenu par une préposition qui en explicitât le sens pouvait-il être compris ? De très récents travaux sur la chronologie du changement linguistique ayant conduit à la disparition de l'ablatif permettent de répondre par l'affirmative<sup>171</sup>. Les auditeurs illettrés disposaient encore au moins d'une certaine compétence passive - rémanence au milieu des changements structurels en cours d'achèvement - grâce à laquelle ces tournures n'étaient pas encore obligatoirement confinées dans des textes à usage exclusivement clérical<sup>172</sup>. Il en ressort clairement

---

moment où elle est devenue du protoroman n'a pas encore été, à notre sens, clairement élucidé : comment interpréter leur présence dans des gloses présentées comme romanes à Reichenau au VIII<sup>e</sup> siècle (cf. *infra*, chap. IX, p. 000) ?

168. D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, p. 267 sqq. et, du même auteur, *Latino circa romançum et romana rustica lingua*, Padoue, 1965, texte 4, p. 10-17.

169. *Latino circa romançum, ib.*, str. 21 : "Xristallo diacinto in austro posito, // Corona imperii donetur medico, // Quanta peracta sunt de sancto homine.

170. On pourrait objecter les différences d'évolution entre la langue de l'Italie du Nord et celle de la Gaule du Nord, dans la première moitié du huitième siècle. Mais ce serait utiliser comme argument une hypothèse qui reste justement à démontrer.

171. Cf. *infra*, chap. IX, p. 000.

172. Ajoutons qu'une telle expression devait être quasi

que le compositeur de cette cantilène a réussi des choix heureux. Les syntagmes bien vivants, les tournures en voie de disparition et les constructions qui n'étaient plus que des souvenirs se mélangent en un ensemble qui confère à la cantilène un caractère à la fois populaire et aristocratique qui a eu pour résultat de la faire classer dans le genre lyrico-épique<sup>173</sup>. Le parler vulgaire a été ainsi transcrit sous une forme qui le latinise plus ou moins ; inversement, l'élaboration écrite de cette cantilène ne l'a pas empêchée de circuler dans un large public.

### C - Textes préromans

Cependant, le passage entre la langue écrite traditionnelle et la langue parlée populaire devient de plus en plus malaisé. Les lettrés commencent-ils à identifier la personnalité de la langue naissante ? Cette identification, à différents indices, semble en cours. Mais elle n'est pas encore parvenue à sa phase finale.

#### *Parodie du latin juridique*

Une parodie de la *Loi salique*, peut-être rédigée en Bourgogne, en tout cas en Gaule du Nord, dans les années 770, présente un mélange linguistique où se trouvent perceptibles des traits caractéristiques d'un état de langue que nous qualifierions volontiers de préroman. L'oeuvre est anciennement connue<sup>174</sup>. Mais elle a été récemment remise en valeur, ayant fait l'objet d'une réédition accompagnée d'une étude philologique<sup>175</sup>, suivie peu après d'une interprétation plutôt sociolinguistique<sup>176</sup>. Le texte en est très court<sup>177</sup>. On ne peut

---

proverbiale : elle apparaît partout, comme un refrain, ainsi que les *iuncturae* habituelles *gratia Dei, fauente Deo, ira Dei*. L'effet conservateur de ces répétitions est évident, auprès d'un peuple de baptisés habitué à entendre ces formules et à y faire écho.

173. Comme la qualifiait J. BÉDIER, *Les légendes épiques*, t. 4, Paris, 1929, p. 289-335 (*La cantilène de saint Faron*).

174. Citée par E. BOURCIEZ, *Eléments de linguistique romane*, dès la première édition, Paris, 1910, p. 227 ; étudiée de manière judicieuse par J. PIRSON, *Ein burlesker Pakt aus der Karolinger Zeit*, in *Festgabe der Philosophischen Fakultät der Friedrich - Alexander - Universität Erlangen*, Erlangen, 1925, p. 43-51.

175. G.A. BECKMANN, *Aus den letzten Jahrzehnten des Vulgärlateins in Frankreich, Ein parodistischer Zusatz zur Lex Salica und eine Schreiberklage*, in *ZRPh*, t. 79, 1963, p. 305-334.

176. D'A.S. AVALLE, *Protostoria*, chap. 6, *La parodia della 'lex salica' (PLS)*, p. 363-414.

177. On le trouvera reproduit en Annexe 4. Autant qu'on ait pu comprendre (le document est assez obscur), il s'agit d'imiter un rituel de serment vassalique, sous la forme d'une beuverie soumise à des règles dont la transgression implique de sévères châtements.

déterminer avec précision dans son cas ni s'il s'agit d'un texte latin romanisé, ni même si nous sommes en présence d'un texte de roman latinisé. Car les traits de langue romans sont nettement plus nombreux que les caractères latins. Même si l'on donne au concept de langue latine une extension large et une définition souple, la part de latinité réelle demeure si mince dans la rédaction qu'on ne peut parler à son sujet que de résidu linguistique : *supplicibus, deberent, culpabilis iudicetur*. Le vocabulaire, la syntaxe et le phrasé sont, dans l'ensemble, romans<sup>178</sup>. Certes, la graphie demeure latinisante, mais - ce qui est nouveau dans l'histoire de la langue - elle se rapproche pourtant des caractères phonétiques de la langue parlée spontanée : *bottilia, gutta, bottiliario, cabo*<sup>179</sup>. L'article défini, apparu sous une graphie latine dans la Règle de Chrodegang<sup>180</sup>, est là transcrit sous sa forme parlée : *lo, lis*<sup>181</sup>.

En somme, les éléments de langue vulgaire, que nous rencontrons jusqu'à présent mêlés indistinctement aux traits latins, tendent désormais à se rassembler en une chaîne continue. Comme le note le commentateur de ce texte, "il est intéressant que, justement dans les trois propositions qui n'ont pas de modèle dans la loi, mais présentent un fort caractère d'affectivité, le phrasé roman s'affirme sans aucun doute<sup>182</sup>". Le rédacteur anonyme écrit en effet : *Et ipsa cuppa frangant la tota, ad illo bottiliario frangant lo cabo, at illo scancio tollant lis potionis*<sup>183</sup>. On rencontre là un faisceau d'isoglosses : l'accusatif, placé en tête de phrase, selon un ordre latin, est répété par l'intermédiaire d'un pronom qui est, lui, postposé au verbe ; le datif analytique est régulièrement employé ; l'article défini occupe la place attendue. La langue parlée populaire

---

L'énonciation de la faute et la proclamation de la sanction parodient les formulaires légaux mérovingiens, tels qu'ils se lisent dans la *Loi salique*.

178. L'étude de G.A. Beckmann, citée *supra* (n. 175), établit une analyse des caractères romans présentés par la parodie.

179. Rappelons que l'orthographe correcte est *butticula, gutta, butticularius, caput*.

180. Cf. *supra*, p. 406 et n. 118.

181. G. A. BECKMANN, *Aus den letzten*, p. 313 : "Während in den Formeln, die Aphärese nur bei *lei* und *lui*, also bei betonten Formen, bezeugt ist, beweist unser Text nicht nur mit *la* den Gebrauch entsprechender Formen des enklitischen Pronomens, sondern mit *lo* und *lis* (un mit *la tercia*) die Existenz des proklitischen bestimmten Artikels im Frz. spätlateins um 780, also ein Jahrhundert vor der Eulaliaesequenz".

182. G.A. BECKMANN, *ib.*, p. 309 : "Es ist interessant, dass gerade in drei folgenden Sätzen, die inhaltlich kein Vorbild in der Lex, dafür aber einen starken Affektgehalt haben, der romanische Tonfall unverkennbar durchbricht".

183. "Qu'on brise cette coupe en totalité, qu'on brise la tête du caviste, qu'on retire les boissons à l'échanson".

commence de se mettre en place, d'une part en tant que système en diachronie, et d'autre part, en tant qu'entité neuve dans la conscience des lettrés en synchronie.

### *Latin de parodie*

Le caractère parodique de cette rédaction explique sans doute que l'auteur ait senti ainsi le besoin de singulariser sa langue par rapport à la tradition formelle des lois. Il a reproduit le rythme coutumier des prescriptions juridiques pour rendre identifiables les textes qu'il caricaturait. Mais il a, inversement, introduit dans son exposé un langage qui appartenait à un univers différent et qui, à ce titre, lui paraissait pouvoir s'opposer aux modes traditionnels d'expression. Cette considération doit réduire quelque peu les conséquences linguistiques d'un tel document. Les règles mêmes du jeu juridique et linguistique auquel l'auteur se livre avec intelligence le poussaient à amplifier les oppositions entre la tradition écrite savante et l'usage oral vulgaire.

Alors, notamment, que le VIII<sup>e</sup> siècle se caractérisait certainement par une situation de polymorphisme, où les formes anciennes et les morphèmes nouveaux alternaient dans l'énoncé, le rédacteur a systématiquement mis par écrit la forme qu'il jugeait la moins écrite, justement, et la plus orale<sup>184</sup>. Ce procédé a pour effet de hausser au rang de système ce qui n'était encore qu'un ensemble de variantes en cours d'essai dans une langue parlée en pleine évolution : la cristallisation finale n'était peut être pas achevée. Un tel effort de recomposition artificielle donne à lire un latin de parodie, où le rédacteur se donne lui-même un statut linguistique marginal par rapport à ses modèles. Il n'y a pas plus lieu de le considérer comme fidèle à la langue spontanée qu'il n'y avait de raison de supposer la copie d'Hildegare étrangère à la réalité sociolinguistique du même siècle. C'est pourquoi nous hésiterons à considérer que ce document apporte l'attestation d'une prise de conscience réelle : l'auteur n'avait pas encore senti, croyons-nous, que le latin parlé "avait cessé d'être identique à lui-même"<sup>185</sup>. Il oppose -de manière volontairement exagérée- un usage à un autre usage. Il ne définit pas une langue par rapport à une autre langue. Ce sont les analyses modernes qui ont permis d'identifier dans ces lignes un très vieux témoignage sur la protoroman<sup>186</sup>. De plus, on

---

184. A titre d'exemple, l'article défini dont il use régulièrement, n'est pas encore présent dans un texte directement roman comme les *Serments de Strasbourg*. Il y a plus grave : le datif analytique n'avait sûrement pas complètement remplacé à cette date le datif synthétique, puisque ce dernier apparaîtra dans les textes littéraires français du Moyen Age (cf. *infra*, chap. IX, p.000). On pourrait soutenir qu'en fait, les formes romanes sont encore des formes marquées, dans la représentation globale de sa langue qu'avait l'auteur.

185. Selon la formule de J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, Paris, 1967, p. 115.

186. Nous préférons nous borner à parler de préroman. G.A. BECKMANN,

discerne à quel point ce préroman est à la fois différent de la langue dont il naît, mais aussi semblable à elle.

#### D - Signification sociolinguistique de ces échanges

Les échanges entre la langue écrite et la langue parlée sont continus à travers tout le VII<sup>e</sup> siècle et se prolongent jusqu'au milieu du VIII<sup>e</sup>. Les rédacteurs modifient et "teintent de vulgarismes" les textes latins qu'ils reproduisent, de manière à les rendre plus accessibles au public dont ils doivent se faire comprendre. Inversement, quand ceux-ci mettent par écrit les récits, déclarations et formulations qu'ils recueillent oralement, ils passent sans difficulté excessive à une forme écrite qu'ils considèrent toujours comme du latin, différent de degré et de qualité, mais non de nature, par rapport à la langue parlée courante. Ce flux continu d'échanges entre les registres stylistiques et les niveaux de langue est si puissant que, lorsqu'un esprit un peu malicieux cherche à manifester un certain anticonformisme dans le maniement de la langue écrite, il est contraint de surdéterminer les caractères oraux de son texte.

La signification sociale et linguistique de ces échanges est nette : un hiatus ne sépare pas encore la langue écrite et la langue parlée. Les formes anciennes et les formes nouvelles se côtoient<sup>187</sup>. Les écrivains ne font place à ces dernières que s'ils ont le sentiment de répondre mieux ainsi aux nécessités de la communication verticale ou s'ils désirent faire un acte créateur original. Par conséquent, le changement de langue qui est en voie d'achèvement, n'est pas encore senti ni analysé somme tel. La langue écrite traditionnelle ne paraît pas être un miroir trop déformant de la langue parlée<sup>188</sup>. Cette dernière

---

*Aus den letzten*, p. 321 sqq., propose un autre texte à l'attention des philologues. Il présente cette plainte d'un copiste sur le même plan que la parodie de la loi salique, et y voit un monument protoroman. Mais, en fait, si l'orthographe est assez chaotique, on ne décèle dans ce texte aucune innovation par rapport aux chartes et aux diplômes mérovingiens : l'incorrection du texte ne l'enlève pas au monde du latin tardif.

187. C'est la conclusion à laquelle est parvenu, au terme d'un minutieux travail d'analyse purement philologique R. FALKOWSKI, *Studien zur Sprache der Merowingerdiplome*, in *Archiv für Diplomatik*, t. 17, 1971, p. 1-125, p. 120 : "Die Untersuchung der Sprache der Merowingerdiplome hat ergeben, dass diese sich in den Sprachgebrauch anderer Schriftwerke der Zeit einfügen. Durch die Anwendung volkssprachlicher Elemente wird deutlich, dass das Latein der Zeit eine lebendige, dem Wandel unterworfenen Sprache war, während der Gebrauch der rhetorischen Elemente zeigt, dass Teile der rhetorischen Systems der Antike übernommen wurden und die Merowingerdiplome auch als Zeugnisse der Kulturkontinuität anzusehen sind".

188. L'image du miroir est de J. LE GOFF, *Les paysans et le monde rural dans la littérature du haut Moyen Age, VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle*, in *Settimana* 13, Spolète, 1966, p. 725. Dans cette étude, l'historien souligne avec force "combien le paysan est devenu un être anonyme et indifférencié". Il reconnaît notamment que "les clercs se résignent,

ne semble pas encore, non plus, présenter une image trop infidèle de la langue écrite. Cette conclusion est corroborée par les témoignages que nous avons pu rassembler sur le maintien de la communication verticale, au moins jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, et très probablement pendant la première moitié du VIII<sup>e</sup>.

Des distinctions chronologiques doivent être introduites dans cette présentation des faits. En effet, les structures de la langue parlée populaire ont certainement subi des changements très importants entre 650 et 750<sup>189</sup>. Par conséquent, on doit supposer que les problèmes que posait la communication verticale se sont peu à peu aggravés, mais, qu'en revanche, les lettrés ont pu discerner de mieux en mieux les traits caractéristiques de la langue parlée spontanée, cette évolution étant favorisée en France par l'apparition d'une frontière phonétique originale aux alentours de l'an 700<sup>190</sup>.

C'est précisément ce que semblent indiquer nos textes. Les avertissements de Marculf et les recommandations de Chrodegang insistaient, nous l'avons vu, sur la nécessité de "vulgariser" l'expression écrite ou orale avec plus de force et de précision que ne le faisaient les biographes d'époque antérieure. Et Marculf, comme Chrodegang, ont mis leur théorie en pratique avec plus de méthode et de constance que ceux - ci. C'est, en outre, dans le troisième quart du VIII<sup>e</sup> siècle, que des bribes de langue vulgaire nous parviennent. Par conséquent, sans qu'on puisse encore affirmer que

---

pour des motifs pastoraux, à employer le *sermo rusticus* (p. 739)".

189. Pour une analyse des phénomènes proprement linguistiques, cf. *infra*, chap. IX.

190. L'identité phonétique de la langue parlée était certainement plus discernable après 750 qu'avant 650. Certaines évolutions phonétiques importantes se sont en effet achevées entre la fin du VII<sup>e</sup> siècle et le début du VIII<sup>e</sup> : amuïssement des voyelles finales autres que - a ; fermeture du - a final en -e ; diphtongaison de - o - long fermé et de - e - long fermé accentués en syllabe ouverte, qui passent respectivement peu à peu à *ou* et *ei* ; diphtongaison (supposée) de a accentué en syllabe ouverte, qui passe à e fermé. Tout se passe comme si le vocalisme de la langue parlée populaire d'oïl achevait de se décanter et de prendre, par rapport notamment à la langue d'oc moins évolutive, sa forme originale, et par là même de revêtir un aspect acoustique réellement particulier dans le concert des langues romanes, c'est-à-dire, pour les lettrés du VIII<sup>e</sup> siècle, par rapport à la langue de l'*orbis romanus*. Cf. sur cette chronologie P. FOUCHE, *Phonétique historique du français*, t. 2, *Les voyelles* (2) et J. WÜEST, *La dialectalisation*, p. 351 sqq. Ce dernier livre, malgré son grand intérêt, ne s'est pas vraiment intéressé à la protohistoire du roman ; il retient d'autre part des dates beaucoup trop hautes pour l'éclatement de la latinité. En chronologie phonétique, nous choisissons systématiquement les datations les plus basses dans les estimations fournies par les philologues romanistes, surtout dans la mesure où ceux-ci ont eu tendance à avancer eux-mêmes de façon quasi automatique les périodisations vers les III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècles, en dépit de la parcimonie des preuves.

la séparation entre langue écrite et langue parlée après 750, était totale, l'évolution linguistique et culturelle en cours menait naturellement à une prise de conscience diffuse et étalée dans le temps, comme ce devait être le cas plus tard en Espagne et en Italie<sup>191</sup>. Nous sommes à même, à présent de distinguer le sens de la réforme carolingienne et la nature de son échec, dans le domaine si complexe des rapports entre la communication écrite et la communication orale.

---

191. Cf. *infra*, chap. VIII et Annexe 3. Le récent recueil de textes publié par B. BISCHOFF, *Anecdota nouissima, Texte des vierten bis zum sechzehnten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1984, offre plusieurs documents qui permettent également de suivre les diverses étapes et les différents échanges que nous venons de décrire.